

M. Winston Churchill et la question des Indes

Un discours à grand retentissement — Il inaugure une campagne

L'actualité ce matin, et d'un bout à l'autre de l'univers, pourait-on dire, c'est le discours Churchill.

Si l'ancien ministre des Finances d'Angleterre n'exprimait que ses opinions personnelles, il ne conviendrait peut-être pas d'attribuer à ses paroles une excessive importance. Car, s'il a beaucoup de talent, s'il a occupé de très hautes situations, il paraît bien, encore qu'il soit relativement jeune, avoir dépassé le zénith de sa carrière. Il descend la pente.

Mais c'est toujours une force et son discours d'hier a été prononcé dans des circonstances qui lui donnent une sorte de valeur symbolique.

L'ancien chancelier de l'Echiquier inaugurerait une série de conférences de l'Indian Empire Society, et l'Indian Empire Society entend grouper tous ceux qui croient dangereux d'accorder à l'Inde de plus amples libertés. Les dépêches notent qu'elle ne manquera point de ressources financières. Il est à présumer qu'elle ne manquera point davantage de publicité, car lord Rothermere, l'un des maîtres de la presse anglaise, siègeait sur l'estrade d'hier, tout aux côtés de M. Churchill et d'un ancien haut fonctionnaire anglais aux Indes.

La bataille s'engage ainsi, en dehors des chambres et des partis, mais avec l'évidente intention de peser sur les chambres et les partis. Et M. Churchill ne fait que jeter un premier cri d'alarme, qui sera suivi de beaucoup d'autres, et qui est censé exprimer l'opinion de groupes considérables. La netteté, la carrure de ses déclarations ont déjà produit en Angleterre et au dehors une vive émotion.

Cette émotion ne fera que croître.

Il suffit de rapprocher le discours de M. Churchill de ceux des délégués indiens à la conférence de Londres — et de se rappeler que ceux-ci ne représentent que l'aile droite, pourait-on dire, de l'opinion indienne — pour mesurer l'énorme écart, l'écart apparemment infranchissable, qui sépare les antagonistes.

Tous les Indiens réclament une plus grande somme de liberté, une plus large mesure de gouvernement autonome. L'un d'eux a résumé ses sentiments en une formule simple: J'entends être aussi libre en mon pays que le Canadien l'est au Canada et l'Australien en Australie. L'autonomie dans la communauté des nations soumises à la Couronne britannique, sinon l'indépendance absolue, paraît bien être l'idéal de tous.

M. Churchill et, vraisemblablement, l'Indian Empire Society avec lui, ripostent que rien ne doit être changé au fond de l'état de choses actuel, que "la nation britannique ne doit pas abandonner la maîtrise réelle de la vie et du progrès de l'Inde". The British nation, I believe, has no intention, whatever, of relinquishing effectual control of Indian life and progress.

On ne saurait être plus net. Et, pensant que les choses doivent être ainsi, M. Churchill estime qu'il faut les dire sans ambages, afin que des formules vagues n'induisent point les gens en de dangereuses espérances.

Son opposition à une politique libérale, M. Churchill prétend la fonder, et sur l'intérêt de l'Inde, et sur celui de l'Empire britannique.

Les choses n'ont point changé aux Indes, déclare-t-il en résumé. Elles sont telles qu'elles étaient de temps immémorial. Les classes politiques aux Indes ne sont qu'une poignée par comparaison avec l'ensemble de la population. Sur une population de 350.000.000, il n'y a qu'une personne sur soixante-dix qui sache lire et écrire, et il existe plusieurs races et plusieurs religions aux intérêts opposés. Le retrait ou la suspension de la domination britannique signifierait soit un despotisme hindou, appuyé par une armée de mercenaires européens, soit la reprise de ces féroces guerres intestines qui ont torturé les masses indiennes pendant des milliers d'années avant que le drapeau anglais flotte à Calcutta. La perte de l'Inde signifierait la chute de l'Empire britannique. (Loss of India would spell the downfall of the British Empire.)

M. Churchill estime d'ailleurs qu'une politique vigoureuse aurait tôt fait de mater les forces hostiles qui s'agitent présentement aux Indes. — Même à l'heure actuelle, à n'importe quel temps (et il en appelle sur ce point au témoignage de ceux qui connaissent vraiment l'Inde), la claire affirmation de la volonté du parlement de gouverner et de guider les destinées du peuple indien, en fidèle loyauté aux intérêts indiens, mettrait fin en quelques années, et peut-être même en quelques mois, au désordre produit par d'irréalisables espérances. (I appeal, for confirmation, to all those in England who really know India. Even now, at any time, the plain assertion of the resolve of Parliament to govern and to guide the destinies of the Indian people, in faithful loyalty to Indian interests, would in a few years — it might even be in a few months — bring this period of tantalized turmoil to an end.)

Ceci pose une question que, seul, l'événement pourrait résoudre.

Les témoins auxquels en appelle M. Churchill peuvent être fort compétents, mais des Indiens ont déclaré, en pleine conférence de Londres, que le mouvement nationaliste fait des progrès dont la rapidité les étonne eux-mêmes. S'ils avaient raison, ce ne serait pas la première fois que des représentants d'une race impériale se seraient mépris sur les sentiments d'une race conquise.

En tout cas, si l'Indian Empire Society gagne son point et qu'elle impose aux politiques anglais son propre point de vue, ce sera, entre les éléments nationalistes, probablement renforcés par certains des modérés d'aujourd'hui, et les autorités britanniques, une lutte à fond.

A l'heure présente, il semble que même Gandhi accepterait, si on voulait en donner la définition que professe, par exemple, M. Hertzog, ce que l'on appelle le Dominion status. Mais si la lutte s'aggrave, les revendications se feront très probablement plus violentes, plus extrêmes; et ce sera l'indépendance absolue, l'indépendance sans relations quelconques avec les autres nations du Commonwealth, que réclameront les chefs indiens.

Telle paraît bien être la logique de la situation...

Omer HEROUX

Un article de M. Minville

Nous commencerons demain la publication d'une série d'articles de M. Edras Minville sur la forme de l'enseignement secondaire. M. Minville aborde la question d'un point de vue très différent de celui où il a été traité jusqu'ici dans la récente polémique

Le Règlement XVII

Nous donnerons demain, en Page littéraire, de larges extraits de l'un des récents cours de M. l'abbé Bouix. Ces extraits portent sur l'analyse du fameux Règlement XVII, vu à distance et par un historien de métier.

L'actualité

Visions d'Amérique

M. Georges Duhamel, sous le titre Scènes de la Vie future, nous fait part de ses impressions d'Amérique.

Elle sont poivrées. Avec une verve endiablée, il vous "descend" ces braves Américains.

Ses médisances ont du succès en France: cent soixante et une éditions. Ce n'est pas un signe infallible: au Canada, un auteur commençait par le dixième mille!

M. Georges Duhamel paraît avoir, de préférence, séjourné à Chicago, en plein "middle-west". Il est venu par eau, est descendu sur le "wheel", d'où pointent les "buildings", le ve de droite, de gauche par "elevated express", rencontre ca et là des "girls" aux jambes rebondies et aussi des "stars" pourvues de gras mollets.

Tout lui a déplu. Le paysage n'a pas d'harmonieuses proportions: "lacs, rivières, forêts, plaines, tout est démesuré".

Un Américain, en Europe, s'écrierait: "Trop petit, c'est mesquin, étriqué".

"Trop grand!"

Voilà une discussion qui n'est pas près de finir.

M. Georges Duhamel n'a pu contempler le Mississippi, ou ce qu'il en a vu ne vaut pas la peine qu'on en parle. Pourtant, à Saint-Paul, quelle vision magnifique du grand fleuve! Aux environs de Saint-Louis, il coule, majestueux, entre des berges escarpées.

"Trop large!"

Même en Amérique, il serait possible de découvrir de gracieuses petites rivières, des cours d'eau sioux et pittoresques.

Le lac Michigan? "Ce n'est pas la mer". On l'annexera à l'océan. Ce lac dégage une "odeur de marais".

Lac de "trouble horizon", "de moirures livides" où "se mire un ciel flétri". C'est "un énorme morceau d'absence" et pendant la nuit "un abîme de silence, infini d'étoupe".

Des voyageurs qui l'ont traversé de l'est à l'ouest et parcouru du nord au sud n'ont pas cru qu'ils naviguaient sur la Mer Morte. Les Grands Lacs ont leur beauté: sites variés, merveilleux, souvenirs héroïques d'histoire, souvenirs héroïques de héros français. Les découvreurs et pionniers d'antan ont dû admirer, dans leurs prodigieuses randonnées, de tout petit lacs, presque des étangs ou des cuvettes tant jolis qui rappelaient un coin charmant de France!

L'abâtage qu'il fait de Chicago comble d'aise ses lecteurs: 161 éditions!

Chicago, "la ville tumeur", "la ville cancer", "la ville démoniaque", capitale de la "porcocratie". Il a pleité les abattoirs: "viandail", "tripail". Rabelais aurait déguisé ce vocabulaire.

Il a assisté au massacre des bœufs, des moutons, des cochons. Il a dû nerf. Un simple touriste, une fois vu les cochons, il en a assez. Dans les poils du nez, il emporte une odeur fade, "odeur de colle-forte".

Des merveilleux boulevards de Chicago, pas un mot.

D'un bout à l'autre de son bouquin, M. Georges Duhamel broie du noir: il éructe de la bile à jets continus: tout l'horrible.

Il a accumulé les critiques: la plupart sont vraies. Mais, il y a autre chose aux Etats-Unis dont il ne souffle mot. C'est une lacune.

Il serait facile de décrire n'importe quelle nation en décrivant ses vertues. Qu'on recueille seulement ce qu'écrivent les Français sur la France: on graverait une jolie caricature. Ce serait injuste, malgré le plaisir qu'y prendraient les amateurs de polins.

M. Georges Duhamel, observe, note, juge: on croit saisir une arrière-pensée de comparaison. Le lecteur doit se dire que ce n'est pas ainsi dans son pays. Il tombe l'Amérique, "absurde climat moral où grouille non pas un grand peuple, mais un ramassis de peuples et de races".

A ces assertions chauvines, ripostes chauvines. Récréation facile.

En Italie, en France, en Angleterre, chez nos voisins, et aussi au Canada, on rencontre tant de choses absurdes, choquantes, inattendues.

La suite sur tous les problèmes qu'il s'agit de résoudre.

Il a assisté à une joute de rugby. Les joueurs ont hurlé et scandé leurs cris de guerre: des Peaux-Rouges qui s'élançaient au combat. Vociférations barbares, sauvages: clameurs des spectateurs: glapissements des femmes: mêlées confuses et féroces.

C'est fou. M. Georges Duhamel se moque de la blague américaine: prétention ridicule: ces sports de gladiateurs développent la vaillance militaire! Le plus drôle, c'est que les Américains l'affirment sans le croire et partagent, sans l'avouer, l'opinion de l'auteur.

Les appréciations de M. Georges Duhamel, les Canadiens, en grand nombre, admettront qu'elles sont rigoureusement vraies. Les Canadiens connaissent leurs bruyants voisins, un peu beaucoup vantards — the best of the world —!

Mais, il y a l'évident parti pris de dénigrer, qu'aucune restriction ne contrebalance: de ce qu'il peut y avoir de bon aux Etats-Unis, pas un mot.

Ce livre, on le concède, sert de contre-partie aux admirations ex-

cessives, naïves, bêtes, consignées dans tant de relations, dont plusieurs écrites par des Français. Quelquefois ces éloges à l'étranger servent à dauber les siens.

On parcourt cet ouvrage avec fièvre: tout ce qui nous choque, tout ce qui aux Etats-Unis nous paraît fou, faux, fanfaron est marqué au fer rouge dans les pages chauvines de M. Georges Duhamel. On est content, on déborde de joie, on rit de bon cœur. On se dit: "Comme c'est bien ça!"

Sans doute, mais il y a autre chose qu'il serait utile de mentionner, autre chose qu'on pourrait imiter.

Pierre LAUSIER

Bloc-notes

Réaction

Nous recevons à la dernière heure presque une dépêche d'Angleterre qui marque l'une des réactions intéressantes que provoque déjà le discours de M. Churchill, dont nous parlons ci-contre.

Le Manchester Guardian, l'un des principaux journaux libéraux, ne se moque pas seulement du discours de M. Churchill. Il met M. Baldwin, chef politique de l'ancien ministre des Finances, en demeure de désavouer tout de suite celui-ci et de séparer sa cause de la sienne.

La situation pour M. Baldwin est d'autant plus ennuyeuse que trois, croyons-nous, des membres de son parti siègent à la conférence anglo-indienne, qui n'est pas, comme on sait, une conférence entre gouvernements, mais entre représentants de divers partis, en Angleterre comme aux Indes.

M. Atherton

M. Atherton a reçu tout récemment une décoration papale. Nous connaissons beaucoup de gens à qui cela fera un grand et particulier plaisir.

M. Atherton est d'abord décoré-croyons-nous, pour le dévouement qu'il prodigue depuis des années à l'oeuvre des marins catholiques; mais c'est dans le civil, comme l'on pourrait dire, un écrivain de haute valeur, professeur de littérature anglaise et passionné d'histoire du Canada.

Cet Anglais pur sang peut vous réciter de mémoire, et dans le français original, les passages des Voyages de Jacques Cartier qui l'intéressent particulièrement.

O. H.

Donner

Dieu nous dit dans l'épître de saint Jacques: "Si un frère ou une sœur sont dans la nudité et n'ont pas ce qui leur est nécessaire chaque jour de nourriture, et que l'un de vous leur dise: 'Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez', sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il?"

Or, nos frères et nos sœurs, par milliers, souffrent de la faim et du froid; nos frères et nos sœurs, créatures de Dieu, enfants d'Adam comme nous, rachetés comme nous par le sang du Christ. De Montréal, comme de toutes les villes, un grand cri de détresse monte vers le ciel.

Aux grands maux les grands remèdes. La misère est extraordinaire; il faut que les aumônes deviennent extraordinaires.

Si la misère dure longtemps, il va falloir donner longtemps. C'est notre propre chair qui souffre en ces milliers d'êtres affamés et grelottants dont la plainte monte de partout. Le Seigneur lui-même nous le dit: "Le jeûne qui me plaît... n'est-ce pas que tu rompes ton pain à celui qui a faim, et que tu recueilles chez toi les malheureux sans asile; si tu vois un homme nu, que tu le couvres, et que tu lui donnes point de ta propre chair?" (Isaïe, LVIII, 7.)

Bien plus, nous chrétiens, nous savons que c'est Jésus qui souffre dans nos frères: c'est Lui qui nous le dit dans l'Evangile, à plusieurs reprises.

Riches, y a-t-il dans vos maisons bien chauffées un petit coin pour le Christ?

Vous le recevez dans la sainte Communion; vous le priez chaque jour; mais n'oubliez pas que le voici nu, affamé, transi, dans tous les taudis de la grande ville. Le voici sans abri dans la nuit d'hiver.

Hommes et femmes qui allez, vêtus de fourrures précieuses, au bal, ou vous danserez des danses dénuées, tout en buvant de l'alcool, n'êtes-vous point des mauvais riches? Espérez-vous échapper à la damnation? Pendant que vous secouerez et tordrez en des danses lascives vos corps repus, quelle misère autour de vous!

Que de pères et de mères torturés, non seulement par la faim et le froid qui les étreignent, mais surtout par la souffrance de leurs enfants et de leurs vieux parents, à qui ils n'ont rien à donner!

Que de familles de chômeurs, soutenues par le labeur héroïque d'une pauvre petite fille qui a encore du travail à son atelier! Nous connaissons de ces enfants qui, physiquement épuisés, phthisiques, continuent jusqu'au bout de travailler pour empêcher leurs parents de mourir de faim.

Que de pauvrettes sans abri, sans travail, sans ressources, vont venir la nuit avec désespoir, et pour ne pas mourir dans la rue, se laissent entraîner par un passant attardé!

Dans l'Evangile, il y a la terrible histoire d'un homme qu'on appelle "le mauvais riche". En quoi était-il mauvais? L'Evangile ne lui reproche rien de particulièrement criminel. Notre Seigneur nous dit simplement que cet homme, vêtu de pourpre et de fin lin, faisait bonne chère tous les jours, pendant qu'à sa porte était couché, couvert d'ulcères, le pauvre Lazare, qui eût souhaité d'avoir les miettes de la table du riche. Ce dernier mourut et fut jeté en enfer uniquement à cause de son egoïsme: aucune autre faute ne lui est reprochée.

Riches, vous êtes les dispensateurs de Dieu, les distributeurs des biens qu'il vous a confiés pour un peu de temps et dont il est, lui seul, le maître absolu.

Vous ne pouvez profiter sans crainte de votre richesse qu'à la condition de secourir l'Eglise de Dieu et les pauvres, selon vos moyens. Le faites-vous? Donnez-vous suffisamment? Est-ce vous qui soutenez les oeuvres de charité? Ne serait-ce pas plutôt les gens peu aisés, et même les pauvres?

Vous accusez-vous en confession de négliger l'aumône, de ne pas donner assez? Pensez-vous que ce soit une chose facultative, surrogatoire? Ne savez-vous pas que c'est un précepte, un commandement de Dieu lui-même? Ignorez-vous que la Sainte Ecriture, qui est la parole de Dieu, est pleine des plus terribles malédictions contre les riches égoïstes?

Riches, vous avez de belles maisons, une table bien servie, mais où sont les âmes que vous avez construits pour les sans-abri? Où sont les fourneaux économiques, les dispensaires, les crèches, les soupes populaires, les "foyers" que vous avez organisés?

Vous dites pour vous justifier, pour essayer de vous rassurer vous-mêmes, pour vous former la conscience, que vous n'avez pas trop d'argent pour "tenir votre rang". N'oubliez pas d'ajouter l'adverbe "chrétienement". Oui, il vous faut vivre selon votre condition sociale, mais "chrétienement", en donnant à ce mot sa plus large acception. Saint Louis vivait en roi, mais "chrétienement". La baronne de Chantal vivait en grande dame, mais "chrétienement".

Vous dites aussi pour vous excuser: "Les soldats pauvres ne sont pas 'si pauvres que cela': ils ont bien de l'argent pour aller aux 'vues' ou pour boire". — Il est injuste de dire cela. Il y a des pauvres qui vont aux "vues"; mais ils n'y vont pas tous. Il y en a qui "prennent de la boisson", mais beaucoup n'en prennent pas.

Vous dites encore: "Quand on entreprendra les oeuvres sociales, je donnerai. A qui donner maintenant, puisque rien n'est organisé pour remédier aux maux actuels?" — Non, il ne faut pas attendre que d'autres prennent des initiatives. Il faut que chacun fasse son possible dès à présent. Chacun est responsable devant Dieu pour soi-même. Chacun sera interrogé par Dieu pour soi-même et non pour les autres.

La bienfaisance est tellement importante qu'aux yeux du Seigneur elle semble tout résumer. D'après les paroles de Jésus lui-même, on dirait que c'est là-dessus seulement qu'il nous jugeait. Il dit aux réproches: "Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui est préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai vu la faim, et vous n'avez pas donné à manger; j'ai vu le froid, et vous n'avez pas donné à boire; j'étais étranger, et vous n'avez pas recueilli; nu et vous n'avez pas vêtu; malade et en prison, et vous n'avez pas visité. Alors, ils lui diront: Seigneur, quand nous avons-nous vu avoir faim ou soif, ou être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et nous avons-nous pas assisté? Et il leur répondra: En vérité, je n'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les justes à la vie éternelle". (Evangile selon saint Matthieu, chap. XXV.)

Donnez donc, vous tous qui le pouvez, afin que l'immense cri de détresse qui s'élève de la grande ville ne soit pas votre condamnation.

Dom Léonce CRENIER, O.S.B.

M. Bennett arrivera à Ottawa demain midi

Saint-Jean, 12. (S.P.C.) — Une abondante chute de neige ce matin a préparé un paysage bien canadien pour le premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, à son retour de la conférence impériale, cet après-midi. Une forte délégation officielle accueillera M. Bennett, le solliciteur général M. Maurice Dupré, Mme Dupré, Mlle Bennett et M. W.-D. Herridge, à leur arrivée à bord du "Duchess of Atholl".

Le groupe partira pour Ottawa ce soir, dans un wagon spécial attaché au train du paquebot, de sorte que M. Bennett ne passera guère plus de deux heures à Saint-Jean. Les voyageurs attendront la capitale fédérale demain, vers midi.

En Chine

Hankow, Chine, 12. (S.P.A.) — On apprend que des forces communistes assiègent Lichow, aujourd'hui, après s'être emparées de Tsinghui, autre centre important de l'Hunan. Dans cette dernière ville, les communistes pillent et massacrent, paraît-il.

La session de Québec

La Chambre adopte l'adresse et s'ajourne au 7 janvier 1931

La dernière séance est marquée par un long débat sur l'emploi des fonds de chômage — MM. Houde et Duplessis voient un danger dans l'emploi des fonds fédéraux pour encourager les réparations d'églises et d'écoles — Affirmations vagues de MM. Taschereau et Francoeur

UN DISCOURS DE M. VAUTRIN CONTRE LE CHEF DE L'OPPOSITION

(Par Alexis Gagnon)

Québec, 12. — Le débat sur l'adresse s'est terminé hier après-midi, à six heures, et la Chambre s'est ajournée au 7 janvier prochain. Les députés de l'opposition ont décidé de ne pas perdre de temps en discours. Ils veulent que le gouvernement soit prêt à procéder et puisse présenter ses projets de loi dès la reprise des débats, au mois de janvier prochain. Le gouvernement aura tout le loisir de préparer ses projets de loi et il n'aura pas d'excuses à alléguer.

Tout de même on ne peut que déplorer la mauvaise coutume de ne présenter les projets de loi qu'à la dernière minute. Si ces projets de loi étaient prêts et avaient été distribués dès maintenant, l'opposition et les députés de la Chambre auraient pu les étudier pendant les vacances et leur tâche aurait été, de ce fait, beaucoup simplifiée.

La séance d'hier après-midi a été partagée entre un discours de M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, et la discussion sur les amendements apportés à la loi du chômage. Les discours de M. Vautrin a été coupé en deux par la discussion du bill, en sorte qu'il a été mis au second plan.

On sait que les amendements en question qui ont été adoptés hier après-midi par le Conseil législatif, soumis et adoptés par la Chambre avant d'être approuvés avec le reste de la loi par le lieutenant-gouverneur, donnent droit aux conseils municipaux de transporter le tout ou partie des sommes allouées pour travaux de chômage, aux fabriques et commissions scolaires. Ces dernières pourront utiliser les fonds pour travaux de construction ou réparations aux églises et écoles, quitte à rembourser les 50% de la somme totale à la municipalité.

Les amendements permettent aussi à la ville de Montréal d'emprunter sans referendum, les sommes nécessaires pour exécuter, dès cet hiver, les travaux de construction des tunnels sous le canal Lachine.

Lorsque le premier ministre a interrompu le discours de M. Vautrin pour soumettre les amendements, M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, a demandé des explications.

M. Adélaïde Godbout explique à ce moment que le chômage n'est pas très considérable dans les campagnes, quant à l'agriculture proprement dite. Le chômage se produit surtout dans les régions où l'on fait chanter de bois.

M. Duplessis se plaint que l'amendement ait été présenté à la dernière minute sans avoir été porté à la connaissance des députés de l'opposition, surtout lorsque ces amendements ont une portée si considérable, car ils sont de nature à soulever des conflits dangereux. Le gouvernement, je veux bien le croire, a de bonnes intentions, mais le peuple a constaté depuis quelques années que ces bonnes intentions ne se réalisent guère en actions. Il ne faut pas oublier que la loi devra être interprétée suivant les amendements. La loi fédérale doit être interprétée pour que l'argent soit utilisé pour des travaux qui intéressent tout le monde, indifféremment des religions, des races et des intérêts de groupes. Or les amendements soumis cet après-midi dépassent la portée de la loi et sont de nature à provoquer des troubles sérieux. Nous n'entendons pas faire d'obstruction, mais bien coopérer. Mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler que les amendements n'atteindront pas le but proposé.

Explications de M. Taschereau

M. Taschereau. — En principe, M. Duplessis a raison, mais en pratique il a tort. C'est que dans beaucoup de municipalités où sévit le chômage, on nous a représenté que les seuls travaux publics à exécuter se limitent à des travaux d'écoles ou à des réparations d'églises. C'est pour aider ces municipalités que nous avons préparé ces amendements. D'ailleurs Ottawa nous a déclaré que cette manière d'agir était acceptée et que de pareilles initiatives se sont faites partout ailleurs.

M. Duplessis. — Le premier ministre déclare que le gouvernement d'Ottawa n'a pas d'objections aux travaux que mentionne le premier ministre. Je sais que le gouvernement fédéral a une grande largeur de vues et une telle attitude de sa part ne m'étonne pas. Mais je ne puis m'empêcher de faire observer que, par ces amendements, le gouvernement provincial donne à Ottawa le droit d'intervenir dans les affaires des fabriques et des commissions scolaires. M. Taschereau admet qu'Ottawa aura droit de surveiller l'administration des fonds

confiés aux commissions d'écoles et aux fabriques de paroisse. Il est donc clair qu'il pourra intervenir dans leurs affaires. C'est poser un principe dangereux, quand il est possible d'y obvier. Le premier ministre a dit qu'il n'avait pas besoin du gouvernement fédéral pour régler le chômage et qu'il était prêt à le faire. Voilà une magnifique occasion qui lui est offerte.

S'il y avait conflit entre la municipalité et les fabriques ou commissions scolaires, est-ce qu'Ottawa ne serait pas obligé d'intervenir? Au surplus, il y a des municipalités où il y a deux religions.

M. Francoeur: Nous voulons simplement rendre la loi fédérale opérante.

M. Guertin: La gauche et la droite semblent bien s'entendre autour d'hui pour expédier ce bill le plus tôt possible. Tout de même on permettra quelques remarques. N'ayant pu assister à la discussion lors de la présentation du bill, j'aimerais aujourd'hui à faire quelques remarques.

M. Taschereau: Tout de même, il faudrait s'en tenir aux amendements. Je crois qu'il vaut mieux ne pas sortir de là. Mon collègue pourra revenir sur le sujet.

M. Guertin: Je pourrai y revenir à l'occasion du budget?

M. Taschereau: Oui, ou en d'autres occasions, en Chambre, bien entendu.

M. Guertin: A la bonne heure! Les amendements sont adoptés en première lecture. On propose la seconde lecture.

M. Houde: Je veux poser quelques questions précises. Le premier ministre a-t-il une correspondance établissant qu'Ottawa a approuvé des travaux de fabriques ou de commissions scolaires?

M. Francoeur: Ce qui est arrivé c'est que des municipalités ont demandé à faire de ces sortes de travaux, alléguant que c'étaient les seuls à faire pour donner de l'ouvrage aux chômeurs. Les contrats ayant été acceptés, il faut en conclure que le consentement a été donné.

M. Houde: C'est une déduction que vous tirez, c'est une interprétation de la loi. Maintenant le premier ministre peut-il nous assurer que dans les autres provinces, de l'argent, attribué au chômage, a été consacré, appliqué à des travaux de fabriques ou de commissions scolaires?

M. Taschereau: C'a été dit au Comité du chômage... C'est le secrétaire, M. Vallée, qui l'a rapporté.

M. Houde: Je saisis l'idée de la droite. Cet amendement va mettre les curés de bonne humeur.

M. Taschereau: Les curés sont de bonne humeur avec le gouvernement. C'est l'opposition qui devrait se les concilier.

Conflit possible

M. Houde: On nous demande d'adopter deux bills à la vapeur. Et, pour solliciter notre concours, on fait deux affirmations catégoriques. Le premier ministre affirme qu'Ottawa a approuvé ces sortes de travaux et prétend que d'autres provinces ont fait ce que nous voulons faire. Je demande sur quoi on se base pour affirmer ces choses? L'hon. premier ministre hésite, ne sait pas, puis une réponse vague, du oui-dire.

Je sais bien ce qu'il y a en-dessous de tout cela. En dépit de ces citations des évêques quand elles font affaire, le premier ministre sent que la question juive, ca le tue dans les campagnes, auprès du clergé. Il voudrait bien se relever quelque peu, racheter ses fautes. C'est grave ce que l'on nous demande. Il y a des municipalités où il y a deux religions. Si le temple des protestants n'a pas besoin de réparations et que l'église catholique en a besoin, qui fera les travaux? Ne prévoyez-vous pas qu'il peut y avoir conflit entre les contribuables protestants et catholiques? Ceux qui n'auront pas l'argent trouveront à redire contre les autres?

L'adresse en réponse au discours du trône et le discours du trône lui-même, poursuit le Chef de l'opposition, sont d'un cynisme révoltant, je le répète. Les présents amendements le sont davantage encore. C'est un moyen que le gouvernement emploie pour se cramponner au pouvoir qui lui échappe.

M. Francoeur: Mon honorable collègue déplace la question.

M. Houde: Pardon, le je remplace.

M. Francoeur: Les demandes ont été formulées par des municipalités au comité du chômage qui est formé de catholiques et de protestants. Le Chef de l'opposition va un peu loin dans ses remarques et ses crânes ne sont pas légitimes.

M. Guertin: Quelles sont les municipalités qui ont demandé de

(Suite à la 2ème page)

La session de Québec

(Suite de la première page)

l'argent dans les conditions que vous dites?

M. Francoeur: Je n'ai pas la liste.

Dangers

M. Duplessis. — Nous ne connaissons pas les chartes ni leurs obligations. La Législature sait qu'il y a des chartes spéciales et que nous ne pouvons pas, en amendement les chartes municipales, changer quoi que ce soit aux chartes des Commissions scolaires ni aux chartes privées.

Si le gouvernement désire faire quelque chose pour aider dans la construction des écoles, des écoles d'autres travaux, je déclare que l'opposition est prête à mettre de côté toutes les règles de la Chambre et d'adopter une loi à cette fin afin de prévenir les dangers, non seulement les dangers du gouvernement, car le gouvernement connaît trop bien les dangers qu'il attend et ces dangers-là ne nous regardent pas, mais les dangers qui menacent les intérêts supérieurs de la province.

Pourquoi nous assemblons pour administrer les affaires de la province, si le gouvernement n'a pas le pouvoir de prendre les fonds de la province pour de pareilles fins? Et surtout lorsque le premier ministre nous a dit qu'on a pas besoin de l'aide du gouvernement fédéral. Et que notre province est capable de rencontrer ses besoins.

Mais l'amendement qui se présente devant nous n'est pas fait pour remédier au problème mais plutôt pour soulever aux élections prochaines des questions qui ne devraient pas être soulevées. Il y a des dangers. Je fais appel à l'esprit patriotique des députés de cette Chambre pour empêcher qu'il se pose un acte qui souleverait une race contre une autre et une croyance religieuse contre une autre. Le gouvernement réalise ces dangers. Pourquoi ne pas adopter la procédure que nous avons préconisée? Nous passerons la loi immédiatement, même les trois lectures de suite s'il le faut.

Somme-nous arrivés dans cette province à un point où pour des raisons politiques, pour conserver une administration, il faille prendre des mesures calculées pour soulever des races contre races et des croyances contre croyances? Les moyens que nous suggérons sont suffisamment utiles pour qu'il soit du devoir du gouvernement de les adopter.

M. Francoeur. — Il y a un fait qui, je pense, devrait être signalé. Est-ce qu'une commission d'écoles n'a pas le droit de réparer ses écoles, et la fabrique d'une église n'a-t-elle pas le droit de reconstruire son église? Conséquemment, pourquoi passer une loi pour donner aux commissions scolaires et aux fabriques d'églises, des pouvoirs qu'ils ont déjà? Seulement, nous prenons des mesures pour permettre à ces commissions et à ces fabriques de faire les arrangements nécessaires. Encore une fois, je répète, je ne vois pas pourquoi nos amis insistent sur ce point. Nous essayons de donner effet à une loi fédérale. Si l'autorité fédérale approuve ces travaux, nous n'avons aucune raison d'intervenir.

Aucune obstruction

M. Houde. — Nous ne désirons aucunement faire obstruction au passage de la loi du chômage et nous ne désirons occasionner aucun délai à la ratification de la loi par les deux Chambres et par le lieutenant-gouverneur. Mais quant à l'amendement en question, je suis

en faveur de son adoption pourvu que les déclarations faites en cette Chambre par le premier ministre, de son siège, et par le ministre des travaux publics et du travail, de son siège, représentent exactement, ce qui a été convenu entre Ottawa et la Législature, et représentent exactement la lettre de la loi d'Ottawa concernant l'aide au chômage. Donc nous sommes en faveur de l'amendement pourvu que la chose soit faite dans les autres provinces, de la même façon que le premier ministre l'a affirmé, et pourvu qu'Ottawa n'ait formulé aucune objection à la demande d'autres provinces, de la même nature.

Nous sommes heureux, si Ottawa n'a aucune objection et si Ottawa n'a aucune objection ne soit faite dans d'autres provinces à adopter l'amendement. Mais malgré la déclaration du premier ministre et du ministre des travaux publics, je doute fortement qu'Ottawa ait donné ou donne, lorsque la province soumettra des comptes différents, la même interprétation que le ministre a donnée à la loi.

M. Francoeur. — C'est la loi fédérale.

M. Houde. — C'est la loi fédérale, mais appliquée par la province dans la province. C'est là la distinction. La manœuvre est habile. Elle est trop habile, elle manquera à cause de son trop d'habileté. C'est un peu comme le sucre et la saccharine. La saccharine est bien plus sucrée que le sucre; elle est même tellement sucrée que personne n'en veut. C'est une manœuvre habile, trop habile, et nous voulons avertir le gouvernement que ce n'est que sous cette réserve-là que nous adopterons l'amendement.

L'amendement est ensuite voté en troisième lecture et après un surcroît de quelques minutes, M. Vautrin continue son discours.

M. VAUTRIN

Le député de Saint-Jacques parle d'attaques portées contre lui par le chef de l'opposition dans son discours de mardi dernier. "Le chef de l'opposition, dit-il, m'a donné un conseil. Il a dit que le vice-président de cette Chambre ne devrait pas participer aux luttes électorales dans cette province. Il a crié au scandale. Mais je me demande, Monsieur l'orateur, s'il y a un article dans les règlements de cette Chambre qui peut empêcher le vice-président d'exercer son droit de député. Il se peut que d'autres qui m'ont précédé à cette fonction ne l'aient pas fait. Mais qu'a-t-il fait, lui, le chef de l'opposition? Il est allé en pleine session ouvrir sa campagne municipale à Montréal et au cours d'une grande assemblée tenue à Maisonneuve, il a spécialement attaqué le vice-président de cette Chambre. Il l'a attaqué précisément au moment où celui-ci remplissait son devoir. Le 28 novembre dernier, le chef de l'opposition a participé à un grand banquet au cours duquel on faisait la victoire de MM. Sauvé et Dugas. Je relève parmi les noms des orateurs ceux du chef de l'opposition, de M. Blain qui a le droit de parler comme député, et du sénateur Blondin, qui est le président du Sénat. Est-ce que le vice-président de la Chambre n'a pas alors le droit de participer aux luttes? A ce banquet, le sénateur Blondin était aux côtés de M. Houde, et si on ne veut pas croire mes paroles, que l'on réfère à la Presse du lendemain qui a publié des captures de ces deux personnages. Je pourrais citer d'autres cas, par exemple, le député de Montmagny aux Communes, qui est le vice-président de la Chambre et qui possède un journal. Mais tout ce bruit a été fait, ajoute M. Vautrin, dans le but d'essayer de ruiner le député de Saint-Jacques auprès des électeurs de son comté, pendant qu'il était à remplir son devoir ici. C'est pourquoi je dis que, lorsque nous exerçons un mandat, nous ne voulons pas que ceux qui en ont deux et qui négligent le principal pour aller tenir des assemblées, se mêlent de nous attaquer.

Le cas de M. Tremblay

Le député de St. Jacques s'est ensuite attaqué au député de Maisonneuve qui avait parlé la veille:

"Il a passé la soirée, dit-il, à nous expliquer qu'il voulait seulement faire des remarques, et non un discours. Il a déclaré qu'il est indépendant des deux chefs, et que nous sommes serviles parce que nous sommes des libéraux. Pourtant les explications qu'il a données à Maisonneuve sont tout à fait différentes de celles qu'il a données ici hier. Il s'est séparé publiquement de son chef au cours d'une assemblée, en disant qu'il ne voulait pas appuyer une administration comme celle de Montréal, et que cette administration était "pourrie" car le chef de l'opposition y étant mêlé se voyait enlever des chances au provincial. Au cours des questions fédérales, il a posé trois questions à M. Bennett. Il lui a demandé d'abord de promettre la convocation d'une session spéciale pour régler le chômage. Il lui a demandé de ne pas partir pour l'Angleterre, avant que tous les chômeurs aient obtenu de l'ouvrage; enfin, il lui a demandé les pensions de vieillesse. M. Bennett lui a répondu qu'il convoquerait une session spéciale, et qu'il ne voyait aucune raison pour que le fédéral ne paie pas 100 % des pensions de vieillesse. Le premier ministre du Canada a aussi promis de régler la question du chômage avant de partir pour Londres. Son ami, M. Guthrie, a déclaré dans l'ouest que cette question serait réglée dans trois jours après les élections. Qu'est-ce qui est arrivé dans la suite? On a été obligé de recourir aux provinces et aux municipalités pour obtenir leur aide. Le fédéral s'était engagé à régler seul ce problème.

Le chômage

M. Vautrin parle du problème du chômage, et cite MM. Rhodes, Bouter, Taschereau, Ferguson, Anderson et Brownlee qui auraient tous déclaré avoir constaté une amélioration dans leurs provinces depuis l'année dernière.

"Quand M. Taschereau a déclaré que la situation était meilleure dans notre province que dans les autres parties du pays, il avait raison, ajoute M. Vautrin. En voici des preuves. En novembre dernier, 26,000 personnes avaient perdu leur emploi dans ce pays. De

ces personnes, 11,000 étaient des gens de l'Ontario, et seulement 2,800 étaient des citoyens de la province de Québec. Ces chiffres sont pris dans le dernier rapport du gouvernement fédéral actuel. C'est donc le cas de dire que le premier ministre du Canada a trouvé ici la province la mieux préparée à faire face à la crise que traverse actuellement le monde.

Montréal, le maire actuel a pris les rênes du pouvoir avec un nombre de chômeurs moins grand qu'il l'est actuellement. Avant de venir en aide aux ouvriers de sa propre ville, il s'est promené dans les campagnes pour tenir des assemblées. Il a fait paraître dans les journaux du 11 novembre dernier un avis demandant aux chômeurs d'aller s'enregistrer dans les postes de la police. Le but de cet enregistrement, disait-il, n'était pas d'obtenir un secours direct, mais d'éclairer la commission industrielle de la ville. Qu'est-ce qu'il a fait, lui, pour régler cette question dans sa ville? M. Taschereau n'a pas attendu aussi longtemps. Il a donné de l'argent à son ministère de la voirie, afin de procurer du travail à un grand nombre de sans-travail. Il a fait diligence pour faire accepter la loi de l'aide aux chômeurs.

La question juive

M. Vautrin passe ensuite à la question juive. Je tiens à rappeler, dit-il, en substance, que le chef de l'opposition n'a rien dit en Chambre sur la question des écoles juives pour l'excellente raison qu'il n'y était pas. Lui qui était parti de Montréal en aéroplane pour venir au secours du député de Maisonneuve, pourquoi n'est-il pas venu voter sur cette question de grande importance? Mon collègue a failli à son devoir, à tel point que le comptable a dû retenir une partie de son indemnité parlementaire.

La loi adoptée en Chambre, des journaux ont fait du tapage. Dans une entrevue au *Devoir*, le 19 avril, un éditeur de ces feuilles qui sont, il le faut le reconnaître, très respectables, a dit au député de Maisonneuve, c'est lui-même qui se mêlait à l'oeuvre pour les soulever et à Louisville, où il a parlé comme je n'ai encore jamais entendu parler contre une race.

Le chef de l'opposition critique le gouvernement pour une loi adoptée alors qu'il était absent de la Chambre. Il prétend que c'était une loi des plus dangereuses; que n'est-il venu pour la combattre?

M. Vautrin s'attaque à M. Barré

M. Vautrin s'attaque particulièrement à M. Laurent Barré en disant que ce dernier s'est plaint de la riposte qu'il a reçue du premier ministre et en ajoutant que le chef de l'opposition aurait dû lui dire de respecter les membres de la Chambre, s'il ne se respectait pas lui-même.

Comme M. Vautrin parle d'une assemblée tenue au cours des élections partielles, M. Houde l'interrompt en disant: "A Sorel, mais nous n'avons pas été capables de parler".

"Pardonnez, reprend M. Vautrin, pas à Sorel, mais à Hull".

Le vice-président de la Chambre ajoute ensuite: M. Barré a dit des choses désagréables à Maskinongé. Il a attaqué la question juive de façon injuste et inique. Il a dit qu'il ne voulait pas que les fils de Champlain et de Dollard soient appelés à donner leur place aux fils d'Isaac et de Judas. J'admire le premier ministre qui l'a certainement mis à sa place.

"Pardonnez, dit M. Duplessis, sa place c'est au ministère de l'agriculture".

Le vice-président de la Chambre reproche alors au chef de l'opposition de n'avoir pas été à son siège lorsque M. Sauvé a présenté une motion relativement à la tuberculisation des troupeaux, puis il ajoute que si le chef de l'opposition s'est plaint d'avoir été mal reçu à l'Arena de Québec, cela est dû au fait qu'il est responsable de l'attitude de certains électeurs.

M. Vautrin reproche ensuite à l'opposition de s'être associé M. Donat Houde qui a empêché les orateurs de parler, et qui a dû purger une sentence de deux ans.

Le député de Saint-Jacques a ensuite protesté contre l'attitude prise par le chef de l'opposition à l'égard de M. Racicot, détective municipal, et de M. Roy, ancien chauffeur du maire de Montréal, un employé municipal qu'il tient responsable des troubles causés au cours de cette élection partielle.

"C'est le chef de l'opposition, dit le député de Saint-Jacques, qui est responsable de leurs actes".

M. Vautrin rappelle que dans Maskinongé, M. Brizard était là pour nuire aux orateurs et qu'il qu'il avait dû céder sa place à M. Thidrel pour empêcher des troubles sérieux.

La politique libérale

M. Vautrin reproche au chef de l'opposition d'avoir déclaré, à l'Arena, au cours d'une assemblée tenue il y a quelques semaines, que le premier ministre avait trahi sa race. "S'il comprenait toute sa responsabilité dans ce cas, dit-il, il changerait son attitude".

Parlant ensuite des attaques du chef de l'opposition au sujet de la vente de nos ressources naturelles, M. Vautrin fait remarquer que le chef de l'opposition n'avait pas cité de chiffres, tandis que l'année dernière, au cours de la session, M.

Mercier avait produit à la Chambre des chiffres à l'appui.

"On a critiqué le gouvernement, dit ensuite M. Vautrin, parce qu'il y aurait trop de capital étranger placé ici. Pourtant, sur un montant de seize milliards qui ont été placés dans le pays, la province de Québec n'a à son crédit qu'un montant de deux milliards".

M. Vautrin a terminé en faisant l'éloge de la politique du gouvernement libéral.

Peu après, l'adresse a été votée, et la Chambre s'est ajournée au 7 janvier prochain.

Le cours de M. l'abbé Groulx

Le savant professeur d'histoire du Canada a traité hier soir de la résistance franco-ontarienne

Voici un résumé du cours d'histoire du Canada donné, hier soir, par M. l'abbé Lionel Groulx, à l'Université. Le sujet était: "la résistance franco-ontarienne".

La principale bataille va se livrer dans Ottawa. Les Franco-Ontariens forment, dans la capitale, un groupe nombreux et compact. Plus que partout ailleurs le Régiment XVII y devait provoquer de vives réactions. Aussi bien la première à donner le signal de la désobéissance sera-ce la Commission scolaire d'Ottawa. En face du gouvernement persécuteur, saurait-il au moins présenter un front uni? Si, dans la capitale, catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française ont leurs écoles distinctes, la commission scolaire y est unique. Deux commissaires de langue anglaise se solidariseront avec les persécutés; le plus grand nombre de leurs coreligionnaires prient un parti opposé. De cette méconnaissance surgit l'injonction Mac-Kell, injonction judiciaire qui empêcherait la commission scolaire de contracter des emprunts et de payer les instituteurs en révolte contre le Régiment XVII.

Le groupe irlandais et les tribunaux n'ayant pu mettre à la raison la Commission scolaire, le gouvernement entreprit de la supprimer. Il se fit donc autoriser par sa législature à remplacer la commission élue, par une commission de trois membres, bientôt dénommée par le peuple "La Petite Commission".

L'acte était d'une injustice audace. On s'en aperçut le jour où "La Petite Commission" entreprit d'assumer ses fonctions. Contre elle la Commission élue prit bientôt l'offensive, l'attaquant à la fois devant le gouvernement fédéral et devant le Conseil privé d'Angleterre. Le gouvernement canadien se garda de rompre avec la tradition: il refusa d'intervenir. La justice à soule balance du Conseil privé donna à chacun un peu d'échecailles et un peu d'huile. Il avait à se prononcer sur la validité du Régiment XVII et sur la constitutionnalité de la loi d'Ottawa émanant de la "Petite Commission"; il déclara valide le Régiment XVII et inconstitutionnelle la loi de la Commission gouvernementale.

Le gouvernement de Toronto ne fut pas d'avis de laisser s'accomplir l'oeuvre de justice. Il se fit voter, par sa législature, deux lois nouvelles pour échapper au jugement du haut tribunal. La Commission scolaire en appela de nouveau au Conseil privé. Mais, cette fois, fidèle à son jeu de bascule, le tribunal londonien déclara constitutionnelle la législation de Toronto. Sur ce, ne recevant plus de traitement depuis de longs mois, à bout de sacrifices, instituteurs et institutrices décidèrent de quitter leurs classes. Plus de 4,000 enfants sont renvoyés à leurs familles. C'est la grève scolaire, mais non la grève muette. Les bambins en profitent pour multiplier les manifestations dans la capitale, en faveur de leurs maîtres. Les parents emboîtent pas à leurs enfants. Plus le duel se prolonge entre la minorité et le gouvernement, plus les événements conspiraient à fortifier la cause des opprimés et à la grandir.

Cette impression s'accroît pour peu qu'on observe la lutte sur les autres points de la province. L'un des bonheurs des Franco-Ontariens fut d'être commandés ou dirigés par de véritables chefs, des hommes qui, à l'art de la stratégie, et au don de la mesure, surent allier le grand courage et parfois même l'audace opportune. Ainsi appuyés, comment les troupes n'auraient-elles pas obéi? Sur l'ordre venu des chefs, toutes les écoles bilingues de l'Ontario, — toutes sans exception — décidèrent la désobéissance scolaire, les commissions scolaires renoncèrent aux octrois législatifs, les instituteurs et institutrices à leur brevet et à leur traitement; partout les classes se vidèrent à l'approche de l'inspecteur anglo-protestant. A Green Valley, à Pembroke, les Canadiens français

déclarèrent une école libre plutôt que de se soumettre au Régiment XVII. Et chaque fois le geste s'accompagna d'un magnifique héroïsme populaire. D'ailleurs, il y aura, tout le long de la lutte franco-ontarienne, ce qu'on a appelé l'élan mystique, l'appel aux forces surnaturelles. Les écoles en danger seront solennellement consacrées à la Vierge en son antique sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Une croisée eucharistique, organisée pour les mêmes fins, embrasera par tout l'Ontario et par tout le Canada français, les blancs bataillons des petits communiant.

Quand une cause se pare de ses beautés, il ne lui appartient plus de limiter le nombre de ses adhérents. Tout le Québec fut rapidement empoigné. L'on a même pu dire que toute l'Amérique française, à de certains moments, fut secondée par le magnifique spectacle de la résistance. Le parlement de Québec avait déjà fait à la question scolaire ontarienne les honneurs d'une discussion. En 1910, les députés, les professionnels, les journalistes, les hommes d'affaires, la Ligue fit le siège de l'opinion ontarienne. Elle s'attaqua en particulier au préjugé général sur l'efficacité du système scolaire bilingue, provoqua une enquête qui, sur ce point, apporta des conclusions décisives. Les Franco-Ontariens n'ont donc cessé de recruter à leur cause les clients les plus illustres et les plus puissants. Une intervention encore plus haute leur était réservée; celle du Saint-Siège. Benoît XV écrivit deux lettres à l'évêque canadien sur la question des écoles ontariennes. Toutes deux, mais la dernière surtout, précisèrent des points de doctrine importants et justifiaient la résistance des persécutés.

Voilà quatorze ans que les Franco-Ontariens tiennent le coup. A-t-il quelque espoir que l'épreuve prenne fin? Le gouvernement persécuteur donne-t-il quelques signes de fatigues? Les sujets de réflexion ne lui manquent point. Les persécutés ont négocié autant que bataillé. Puis, ils ont essayé de vaincre par une résistance constructive, en introduisant dans le système scolaire de l'Etat un système indépendant qui achève de donner toutes ses pièces.

La persécution a eu ses répercussions économiques et politiques dont les effets se sont fait ressentir dans l'Ontario et ont pratiquement barré la route du pouvoir aux conservateurs fédéraux. Il n'est pas inutile que les hommes de discipline aiment finir par un édit de pacification. En 1925 le gouvernement Ferguson institua une nouvelle enquête sur les écoles bilingues de l'Ontario. En 1927, les enquêteurs déposèrent leur rapport qu'adoptait aussitôt le gouvernement. Le Régiment XVII était pratiquement aboli. C'était l'édit de Pacification.

RHUM ST-JAMES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
DANS DU LIQUIDE
EN GROG
EN PUNCH
est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles contre la Grippe, le Rhume, les Bronchites et les Catarrhes.

Délicieux pour parfumer crèmes, gâteaux, puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1^{ers} RHUMS DU MONDE.

co-Ontariens tiennent le coup. A-t-il quelque espoir que l'épreuve prenne fin? Le gouvernement persécuteur donne-t-il quelques signes de fatigues? Les sujets de réflexion ne lui manquent point. Les persécutés ont négocié autant que bataillé. Puis, ils ont essayé de vaincre par une résistance constructive, en introduisant dans le système scolaire de l'Etat un système indépendant qui achève de donner toutes ses pièces.

La persécution a eu ses répercussions économiques et politiques dont les effets se sont fait ressentir dans l'Ontario et ont pratiquement barré la route du pouvoir aux conservateurs fédéraux. Il n'est pas inutile que les hommes de discipline aiment finir par un édit de pacification. En 1925 le gouvernement Ferguson institua une nouvelle enquête sur les écoles bilingues de l'Ontario. En 1927, les enquêteurs déposèrent leur rapport qu'adoptait aussitôt le gouvernement. Le Régiment XVII était pratiquement aboli. C'était l'édit de Pacification.

Valeurs Economiques --

En accord avec les conditions actuelles. Pouvoir vendre des vêtements de la plus haute qualité à d'aussi bas prix--- C'est ce qui a valu à notre important établissement sa vaste réputation.

REDUCTIONS RADICALES sur tout notre assortiment de

PALETOTS et COMPLETS PALETOTS

ULSTERS	CHESTERFIELDS
Prix rég. \$35 & \$38	Réduits à \$28
Prix rég. \$45 & \$48	Réduits à \$38
Prix rég. \$50 & \$55	Réduits à \$42
Prix rég. \$60 & \$65	Réduits à \$48
Prix rég. \$70 & \$75	Réduits à \$60

Tous les autres paletots non mentionnés ci-dessus y compris les Burberrys moins 20 %

COMPLETS à 1 et 2 pantalons

Prix rég. \$35 & \$38	Réduits à \$28
Prix rég. \$45 & \$48	Réduits à \$36
Prix rég. \$50 & \$55	Réduits à \$40
Prix rég. \$60 & \$65	Réduits à \$50
Prix rég. \$70 & \$75	Réduits à \$55

Les habits de soirée, Tuxedos et Jaquettes non compris

Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.

Achetez vos cadeaux pour hommes dans un magasin exclusif pour hommes.

Nécrologie

AMELO — A Montréal, le 10, à 75 ans, Dominique Amelo, époux de feu Emma Simard.

AUBIN — A Lachine, le 9, à 63 ans, Mme Virginie Moineau, épouse d'Alfred Aubin.

AUDIN — A St-Constant, le 8, à 45 ans, Emile Barbeau, époux de Camille Laclotte.

BERGROSE — A Montréal, le 10, à 82 ans, Mme Louis Berlesse, née Dorothe Raymond.

BELARD — A Montréal, le 9, à 48 ans, Diane Leblanc, épouse d'Alfred Benard.

BERNARD — A Montréal, le 10, à 70 ans, Albert Benoit, époux de Céline Desjardins.

BERNARD — A Montréal, le 10, Mme veuve Benoit, autrfois de St-Henri.

BOUTIER — A Ste-Anne de Bellevue, le 9, à 45 ans, Elisabeth Rodrigue, épouse d'Arthur Boudrias.

CATY — A Montréal, le 10, à 18 mois, Marie-Rose-Anne-Pauline, enfant d'Emile Caty et de Florida Chagnon.

CHARPENTIER — A l'Hôtel Général des Soeurs Grises, rue Guy, le 10, à 84 ans, dans la 32ème année de sa vie religieuse, Soeur Marie-Céline Charpentier.

CHARTIER — A Charlevoix, le 9, à 86 ans, Mme Joseph Chartier, née Méline Payette.

DESAUTELS — A l'Hôtel-Dieu, le 10, Mlle Béatrice Desautels, fille de feu Médéric Desautels.

DUPRESNE — A Montréal, le 11, à 61 ans, Willie Dupresne, époux d'Anna Falardeau.

CHARETTE — A St-François de Sales, à 63 ans, Ovide Charette, époux de Clotilde Vézina.

FILION — A Montréal, le 11, à 20 ans, Berthe Filion, fille d'Alfred Filion.

GRATON — A Montréal, le 10, à 71 ans, Maximilien Hamelin, épouse de Charles Gratton.

LABERGE — A Montréal, le 11, à 53 ans, Mme Antoine Laberge, née Valentine Laporte.

LAFETIERE — A Montréal, le 10, à 65 ans, Louis Lafetiere, hôtelier, époux d'Odoline Blain.

LAPIERRE-CAMILL — A Montréal, hôpital Hôtel-Dieu, le 11, à 63 ans, Marie-Louise Camill, épouse de Jos-Alfred Lapierre.

LEFORT — A Valleyfield, à 78 ans, Salomon Lefort, époux de feu Alexandrine Laniel.

MATHIEU — A St-Henri Mascouche, le 10, Mlle Juliette Mathieu, fille de feu D. Mathieu.

PEPIN — A Montréal, à l'Hôtel-Dieu, le 10, à 36 ans, Flore Beauchamp, épouse d'Alma Pepin.

RENAUD — A St-Lin, le 11, à 70 ans, Mme Ernest Renaud, née Olive Lavardure.

STUART — A Montréal, le 10, à 70 ans, Mme veuve George Stuart, née Mathilda Robillard, native de St-Lin.

VERDON — A Montréal, le 11, à 93 ans, Ernest Verdon, époux de feu Mathilde Degagné.

VEZEAU — A Montréal, le 9, à 22 ans, Robert Vézseau, fils de feu Frank Vézseau et de Zéphirine Gascon.

La Société Coopérative de FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
22, RUE SAINTE-CATHERINE 757

Docteurs, Consultez !!!
ETABLISSEMENTS GAFFE,
GAILLOT & PILON
34, Blvd de Vaigrard — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GAILLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, Infra-rouges
Lampes ascitiques pour salles
d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.
Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électricien
radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
458, St-Denis MONTREAL H.A. 2357

Demain: SAMEDI, 13 décembre 1930

Sainte Odile, vierge

Lever du soleil, 7 h. 33.

Coucher du soleil, 4 h. 15.

Coucher de la lune, 0 h. 45.

Coucher de la lune, 0 h. 31.

Pleine lune, le 5, à 7 h. 46 m. du soir.
Dernier quart, le 12, à 3 h. 13 m. du soir.
Nouvelle lune, le 19, à 8 h. 30 m. du soir.
Premier quart, le 27, à 11 h. 5 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 32.
Minimum 18.
Même date l'an dernier 32.
Minimum aujourd'hui 30.
Même date l'an dernier 20.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.64, 11 heures a.m. 29.60
Midi: 29.58.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

L'enregistrement des chômeurs

LES SANS-TRAVAIL DOIVENT SE HÂTER — CARTE NÉCESSAIRE — NOMBREUX TRAVAUX ENTREPRIS

La Commission industrielle du chômage invite les sans-travail à s'enregistrer s'ils veulent bénéficier des travaux qui seront entrepris avec les fonds du chômage. La Commission a en effet décidé de demander à la ville que dans tous les contrats accordés à cette fin il y ait une clause ordonnant de ne donner du travail qu'aux hommes détenant une carte d'enregistrement.

Après la période d'enregistrement qui se termine demain, la Commission émettra des cartes établissant l'identité des chômeurs résidant à Montréal de bonne foi, et les porteurs de ces cartes auront l'avantage sur les autres personnes pour l'obtention de travail dans les entreprises que la ville doit commencer immédiatement.

Cette décision est conforme à ce qui se fait ailleurs et la loi fédérale de secours dit que les travailleurs devront autant que possible résider dans la localité où s'exécutent les travaux.

Les membres de la Commission sont émerveillés de la rapidité avec laquelle les plans des travaux projetés ont été préparés par les fonctionnaires municipaux. Les plans du tunnel, rue Girard, seront prêts lundi. On demandera dans quelques jours des soumissions pour un nouvel incinérateur et deux bains publics. On a déjà demandé des soumissions pour un poste de pompiers et pour des travaux d'égouts; lundi le comité exécutif ouvrira les soumissions pour un nouveau poste central du système d'alarmes.

Nous avons dit il y a quelques jours que les documents de la Commission étaient rédigés exclusivement en anglais; il nous fait plaisir de pouvoir dire aujourd'hui que les communiqués de la Commission aux journaux français sont maintenant rédigés en français.

Chez les libéraux anglais

Londres, 12 (S. P. A.). — Le parti libéral parlementaire a tenu hier soir une réunion aux Communes. Les membres ont été unanimes à approuver le discours que venait de prononcer leur chef, M. Lloyd George, qui définissait vendredi dernier l'attitude du parti vis-à-vis du gouvernement.

M. Lloyd George dit alors à ses partisans que, si mauvais que fût le régime travailliste, personne ne désirait un gouvernement Baldwin. Il promet l'appui des libéraux à l'administration jusqu'à ce que les mesures de réforme électorale soient adoptées. Si John Simon avait d'abord donné avis d'une motion ou si son parti n'avait pas certains points du discours de M. Lloyd George, mais il l'a retiré devant les représentations de quelques chefs du parti. Il prononcera cependant un discours où il déclarera que le gouvernement travailliste ne méritait pas l'appui des libéraux, mais ses affaires l'obligent à quitter la salle avant le vote.

Les droits des minorités aux Indes

Londres, 12 (S. P. C.). — Le problème des droits des minorités est d'actualité, à la conférence indienne. Aujourd'hui, les Sinhs ont eu une entrevue avec le premier ministre Ramsay MacDonald, au no 10 Downing-Street. Demain, le premier ministre recevra à sa propriété de campagne une trentaine de représentants de groupes hindous et musulmans.

Les délégués projettent une séance plénière, la semaine prochaine. Il sera surtout question, à cette séance, de la séparation de la Birmanie.

Des Juifs protestent

Haïfa, Palestine, 12. (S. P. A.). — Les organisations juives protestent conjointement contre l'interdiction formulée par le haut-commissariat récemment de travailler le dimanche aux carrières d'Atlit, lesquelles produisent de la pierre utilisée au port d'Haïfa.

M. Steeg continue ses entrevues

Paris, 12. (S. P. A.). — Le sénateur Théodore Steeg a dit au président Doumergue aujourd'hui qu'il continue ses entrevues pour la formation d'un cabinet et qu'il lui en communiquera les résultats ce soir.

Les Français se demandent si M. Doumergue ne devra pas recourir à la dissolution des Chambres, comme l'a fait le maréchal MacMahon en 1877.

Le Reichstag s'ajourne

Berlin, 12. (S. P. A.). — Le Reichstag aujourd'hui s'est ajourné au 3 février, après que l'opposition eut vainement tenté de prolonger la session jusqu'à la semaine prochaine, afin de débattre des motions de non-confiance à l'égard des ministres.

Vol de \$8,700 dans une banque

Winnipeg, 12 (S. P. C.). — Trois bandits armés de revolvers ont volé \$8,700 à une succursale de la Banque de Montréal.

M. Sauvé à Cornwall

LE MINISTRE DES POSTES PRÉSIDE L'ASSEMBLÉE D'INAUGURATION DE L'ASSOCIATION CONSERVATRICE D'EAST-CORNWALL

Cornwall, Ont., 12 (S.P.C.). — Ce n'est pas le parti libéral mais bien le parti conservateur qui par des lois durables établissant les fondations d'un édifice canadien, a déclaré hier soir le ministre des postes, M. Arthur Sauvé, qui présidait l'assemblée d'inauguration de l'Association conservatrice d'East-Cornwall. Plusieurs membres du parlement ainsi que plusieurs membres des législatures d'Ontario et de Québec avaient accompagné le ministre, entre autres son fils, Paul Sauvé, récemment élu député provincial des Deux-Montagnes.

M. Sauvé a d'abord parlé en anglais pour féliciter les officiers de l'association du bon esprit dont ils avaient fait preuve en tenant une assemblée conjointe pour les gens des deux races. Il a pris ensuite la parole en français pour appuyer sur l'importance d'une représentation convenable des deux races dans chacun des deux partis politiques.

Il y a quatre mois, continue le ministre, l'administration actuelle recevait "un héritage encombrant dont l'état critique nous avait trop longtemps été caché par nos adversaires". Le gouvernement libéral s'était rendu coupable d'un faux optimisme et le budget Dunning était encore venu aggraver la situation. On peut être assuré que le gouvernement Bennett saura trouver les remèdes nécessaires à la prochaine session et donner au pays une orientation nouvelle, conforme aux nouvelles conditions économiques.

Parlant ensuite de son propre ministère, M. Sauvé déclare que l'on n'a pas fait les changements si impatiemment attendus parce que l'on voulait agir avec prudence, avec justice et conformément à la loi du service civil. Dans le passé il s'est commis des abus dans le renvoi des employés du service des postes. Les nominations doivent se faire conformément à la législation du service civil qui ne laisse aux ministres de la Couronne aucun pouvoir d'administration sans cependant les dégager de leur responsabilité vis-à-vis du peuple.

A Cuba

MACHADO N'A PAS DEMISSIONNE — IL APPLIQUE LA LOI MARTIALE

La Havane, 12. (S.P.A.). — M. Machado déclare fautive la rumeur selon laquelle il aurait résigné ses fonctions de président de la république de Cuba.

L'ambassade américaine à La Havane dément de son côté la nouvelle que l'ambassade a demandé aux États-Unis d'envoyer deux croisés dans ce port.

La Havane, 12. (S.P.A.). — Devant une agitation croissante, le président de la république cubaine, M. Machado, a décrété la suspension des garanties constitutionnelles et l'application de la loi martiale. C'est la deuxième fois en un mois que le président Machado prend une telle mesure. Ces jours derniers, les étudiants ont fait des manifestations à La Havane et dans plusieurs provinces. Ils accusent d'autocratie les autorités universitaires.

Réelu maire de Victoria

Victoria, C.-A., 12. (S. P. C.). — M. Herbert Anscomb est élu maire de Victoria pour la troisième fois. L'élection de Mme Dorothy North à la commission de la police a marqué l'élection municipale.

Explosion dans une poudrerie

Toulouse, 12 (S. P. A.). — Deux femmes ont perdu la vie et une douzaine d'hommes ont été grièvement blessés dans une explosion qui a détruit un pavillon de la poudrerie nationale, il y a quelques heures.

Grands travaux à Québec

Québec, 12. (D. N. C.). — La ville de Québec commence aujourd'hui des travaux d'aqueduc et de drainage pour un montant global de \$18,251 afin de venir en aide aux sans-travail. On changera les équipes de journaliers de semaine en semaine.

La prohibition et les libéraux ontariens

Toronto, 12. (S. P. C.). — Le Mail and Empire d'aujourd'hui publie l'information suivante: A une réunion préliminaire à la convention, réunion tenue à huis-clos, les chefs libéraux, tant prohibitionnistes qu'antiprohibitionnistes, ont trouvé une formule permettant au parti libéral de remettre à son programme un plan de prohibition. Plusieurs progressistes importants étaient, paraît-il, présents à cette réunion préliminaire. La formule sera soumise à la convention sous le patronage de tous les chefs.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 12. (S.P.C.). — Dans la région de Montréal il fera plus froid ce soir et demain, avec fort vent nord-ouest.

Mort du Dr Turcot

CE MEDECIN BIEN CONNU A QUÉBEC EST DÉCÉDÉ APRES QUELQUES SEMAINES DE MALADIE

Québec, 12. (D.N.C.). — Le Dr Edwin Turcot est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, après quelques semaines de maladie.

Admis à la pratique de la médecine en 1874, il avait exercé sa profession jusqu'à il y a cinq ans. Il enseigna à l'Université Laval pendant 41 ans (de 1882 à 1923), fut le doyen de la Faculté de médecine pendant un grand nombre d'années et médecin au séminaire de Québec ainsi qu'au couvent de Sillery, pendant 43 ans (de 1822 à 1925).

Le Dr Turcot était né à Québec le 23 avril 1851. Il était le fils de feu Narcisse Turcot et de Margaret Beatty. Il étudia successivement au séminaire de Québec, au collège de Sainte-Anne, chez les Jésuites à Montréal, et fit son cours de philosophie et de médecine à l'Université Laval.

Après un séjour de 18 mois en Europe, il vint occuper la chaire d'histologie à l'Université Laval. Dix ans plus tard, vers 1892, il devint professeur de matière médicale et de thérapeutique. À la mort du Dr M.-J. Aherne, il fut choisi comme doyen de la Faculté, titre qu'il abandonna en 1921. Il s'intéressa aussi aux affaires municipales et fut élu échevin à Québec en 1898 et en 1900.

Lui survivent, sa femme et de nombreux enfants: le docteur Charles Turcot, de Québec; Yvonne, (R. M. Saint-Vincent de Paul, de l'Hôtel-Dieu de Québec), Béatrice (Mme René Lemoyne, de Québec); Gabrielle, (Mme J.-C.-B. Walsh, de Montréal); Albert, comptable à la maison Faguy-Lépinay et Frères; le Dr René Turcot, de Québec; Marguerite (Mme R.-E. MacKay), de Verdun; André, gérant local de la Traveleur's Insurance Co.; Myrtha (Mme Théo Poitras), de Québec, et Adrien Turcot.

Le défunt laisse aussi des frères et des sœurs: le Dr Georges Turcot, de Québec; M. Didier Gagneau, de Montréal; M. L.-C. Marcoux, de Québec; Mme G.-A. Vandry, de Québec et Mlle Ida Turcot. Le docteur Turcot était aussi le beau-frère de M. H.-J.-B. Chouinard, de Mme Johan-H. Schwartz, de Drammen, Norvège, et de Mme J.-Israël Tarte, de Montréal.

Décès de M. Napoléon Courchesne

Nous apprenons la mort de M. Napoléon Courchesne, survenue hier soir à Saint-Guillaume d'Upton, Qué., place natale du défunt, à sa résidence. Il était âgé de 73 ans et quelques mois. Lui survivent: sa femme, née L. de Serres, une fille, Déus Courchesne, marchand de fruits en gros de Montréal; deux filles: Mlle Donald et Anna Courchesne, de Montréal; un frère, Joseph, de Montréal, trois sœurs: Mmes T. Vanasse, Ovide de Serres et Déus Girard, toutes de Saint-Guillaume.

Les funérailles auront lieu à Saint-Guillaume, lundi, à 9 hres.

Lord Irwin s'abstient

Calcutta, Bengale, 12 (S. P. A.). — Averti que sa présence dans cette ville aujourd'hui donnerait vraisemblablement lieu à une tentative d'interrompre l'harmonie des fêtes du centenaire du collège écossais, le vice-roi lord Irwin s'est abstenu de venir.

Un George III

Londres, 12 (S. P. A.). — Le Daily Herald, organe du parti travailliste, commentant la dénonciation de la conférence indienne par M. Churchill, dit que l'ancien chancelier conservateur rappelle George III, ce monarque dont la politique a coûté à la Grande-Bretagne ses colonies américaines.

Des journaux libéraux reprochent à M. Churchill cette dénonciation de la conférence indienne, mais des organes conservateurs la proclament "patriotique".

L'Australie emprunte

Melbourne, Australie, 12 (S. P. C. et Reuter). — Désireux de faire face à l'échéance ce mois-ci d'emprunts se chiffrant à environ 140 millions, le gouvernement fait une forte campagne pour un emprunt de remboursement. Jusqu'à présent les souscriptions s'élèvent à environ 81 millions.

L'ouverture de la rue Saint-Denis

Nous apprenons que la rue Saint-Denis sera ouverte au nord du boulevard Crémazie avant longtemps, et que pour éviter les frais coûteux et les délais qu'exige l'expropriation d'un cimetière, la rue décriera une courbe pour contourner le cimetière juif.

Les résidents du quartier environnant le cimetière sont actuellement à faire examiner la charte afin de prendre les moyens nécessaires pour empêcher les Juifs d'agrandir leur cimetière comme ils le font chaque année.

L'incinérateur de la rue des Carrières

Le nouvel incinérateur municipal de la rue des Carrières sera inauguré officiellement demain avant-midi en présence des membres du comité exécutif, des échevins et des fonctionnaires concernés.

Un hôpital pour les juifs

DECLARATION DE L'ECHÉVIN SCHUBERT

Dans une entrevue accordée aux journaux, ce matin, l'échevin Joseph Schubert, représentant du quartier Saint-Louis, dit ce qui suit:

"J'apprends par les journaux de ce matin que l'on fait de l'objection à l'établissement d'un hôpital pour les tuberculeux dans le quartier Villerville. J'ai constaté que, dernièrement, on organisait diverses assemblées politiques dans chaque quartier. C'est le même groupe d'échevins que l'on rencontre partout, groupe qui prétend renseigner le peuple sur les événements importants et qui l'assure, en même temps, qu'il défendra jusqu'au bout ses droits sacrés.

"Je ne veux pas entrer dans les détails des plans du C.N.R. et de la propagande politique que l'on fait à ce sujet. Tout cela sortira à mesure que les élections provinciales s'approcheront. Chaque candidat, alors, demandera des tunnels et toutes sortes de routes, tout cela de façon à se servir d'un subterfuge dans le but de gagner le pouvoir à la Législature de Québec.

"Ce qui m'intéresse particulièrement, à ce moment-ci, c'est l'injustice des déclarations faites à la réunion d'hier soir dans Villerville au sujet de la construction d'un hôpital juif pour les tuberculeux.

"L'échevin Savigneau, plus que tout autre, sait très bien que nous ne demandons pas d'hôpital pour les tuberculeux mais que nous voulons avoir un hôpital pour les incurables, une maison temporaire pour ceux qui sont destinés à mourir lentement dans l'agonie à la suite de la maladie du cancer, de la paralysie ou d'autres maladies incurables mais non contagieuses. Les Juifs, actuellement, ont un sanatorium pour les tuberculeux à Sainte-Agathe des Monts, sanatorium, qui, incidemment, prend soin de plusieurs Chrétiens. Tout cela se fait sans publicité exagérée. La même chose s'appliquera pour l'hôpital projeté pour les incurables.

"Coincidence étrange, lorsque l'on refuse quelque chose aux Juifs, le refus est accompagné d'une déclaration d'amour et d'affection. Je suis d'avis que les autorités municipales sont tenues, par devoir, de pourvoir à l'accommodation adéquate des malades et des incurables.

"Dans la perception des taxes, la cité n'exempte pas la race juive et il ne serait donc pas juste de prendre la responsabilité de dépenser une partie de ces taxes pour une autre maison pour les incurables, chose dont on a tant besoin actuellement, particulièrement quand nous ne demandons qu'un terrain et que nous sommes prêts, comme d'ordinaire, à payer pour le coût de la construction nous-mêmes. Nous ne sommes pas particulièrement désireux d'avoir cet hôpital dans le quartier Villerville ou le quartier Notre-Dame de Grâce. Nous croyons qu'il est à peu près temps pour ceux qui reçoivent une rémunération adéquate pour administrer la ville de Montréal de penser un peu à l'endroit où cet hôpital pourrait être construit.

"Tout ce que je veux déclarer, en terminant, c'est qu'il est nécessaire d'obtenir un tel hôpital; que nous sommes en droit d'attendre, au moins, le terrain nécessaire pour le construire, et que nous nous attendons à ce que les autorités municipales nous l'accorderont avant peu."

Mal avisé

John Christensen a été bien mal avisé de retourner une deuxième fois à un restaurant de la rue Bleury où il avait réussi une première fois un bon coup. Il avait volé des marchandises pour une quarantaine de dollars. Heureux de son coup, il retourna deux jours plus tard, soit le 9 courant, au même endroit et prit pour une centaine de dollars d'objets divers. Le propriétaire veillait et le fit arrêter.

Ce matin, devant le juge Perault, il a avoué sa culpabilité et le juge l'a condamné à deux ans d'emprisonnement.

Notre-Dame de Guadalupe

Mexico, 12 (S. P. A.). — L'inauguration des fêtes commémoratives du quatrième centenaire de Notre-Dame de Guadalupe, patronne du Mexique, attire au célèbre sanctuaire du village de Guadalupe-Hidalgo des milliers et des milliers de pèlerins, depuis quelques heures. Ces fêtes dureront jusqu'au 12 décembre 1931, qui sera le quatre-centième anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge au néophyte indien Juan Diego. La vénération de l'image de la Vierge qui se trouve sur le manteau de Juan Diego sera une des principales cérémonies de ces fêtes.

Du travail à 84,712 chômeurs

Ottawa, 12 (S.P.C.). — Le sénateur Robertson, ministre du travail, annonce que jusqu'à date dans six des provinces du pays la coopération du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux pour l'atténuation du chômage a procuré du travail à 84,712 individus. Les trois provinces qui n'ont pas encore fait parvenir de rapports à ce sujet sont le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta.

La conférence d'Ottawa

AUCUN PROJET DE COOPÉRATION FINANCIÈRE PRÉALABLE ENTRE LES DIVERS GOUVERNEMENTS DE L'EMPIRE, ANNONCE M. SNOWDEN

Londres, 12 (S. P. A.). — M. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier, a déclaré hier aux Communes qu'il ne voit pas de raison suffisante pour que le gouvernement de la Grande-Bretagne étudie l'opportunité de préparer des propositions de coopération financière entre les différents gouvernements de l'Empire qui seraient soumises à la conférence économique impériale d'Ottawa comme on l'a suggéré.

Le capitaine Peter Macdonald, conservateur, a ensuite demandé si le gouvernement britannique fait des préparatifs en vue de la conférence d'Ottawa. "L'honorable député ne doit rien supposer de pareil", a brièvement répondu le chancelier.

La suggestion d'une coopération financière entre les différents pays de l'Empire avait été faite par le capitaine Macdonald; il voulait un système de crédit impérial, une banque impériale des règlements, un système monétaire impérial ou quelque autre projet de ce genre afin d'améliorer les rapports financiers entre Londres et les capitales des Dominions. Un autre député conservateur avait inscrit sur l'ordre du jour une interpellation pour savoir si le gouvernement se préparait activement à la conférence d'Ottawa.

M. J.-H. Thomas, secrétaire pour les Dominions, a répondu affirmativement. Il étudie le problème d'une union économique plus étroite entre les différents pays de l'Empire, il étudie surtout les questions que l'on n'a pu régler définitivement à la conférence impériale.

Des élections en Russie

CEUX QUI N'ONT PAS DROIT DE VOTE — CEUX QUI PEUVENT ÊTRE ELUS

Moscou, 12 (S. P. A.). — Des élections ont lieu ce mois-ci dans tous les villages de l'Union soviétique. Seuls des communistes de la plus rigoureuse orthodoxie peuvent être élus au Congrès national. Les koulaks (cultivateurs propriétaires terriens), les anciens négociants, les ci-devant aristocrates et les prêtres n'ont pas droit de vote, suivant la constitution, et les autorités ont averti les officiers d'élection de prendre toutes les mesures nécessaires pour les empêcher de voter.

Il y a toute une hiérarchie de soviets, depuis les soviets de villages jusqu'aux soviets de districts et jusqu'au Congrès national. Les élections des petits villages, des districts et des grandes villes auront lieu en janvier. Les membres du congrès de l'Union soviétique qui aura lieu à Moscou en mars seront choisis parmi les candidats élus aux présentes élections et à celles de janvier.

Les journaux et le parti communiste annoncent aux candidats que les candidats aux présentes élections devront, notamment, préconiser la suppression de la classe des cultivateurs propriétaires de terres et propager l'idée que les puissances étrangères menacent constamment de faire la guerre à la Russie.

Débat entre étudiants et étudiantes

Ce soir aura lieu le débat mixte entre étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal à la salle Saint-Sulpice, sur la question suivante: "Dans la famille, quel est le rôle le plus méritoire, celui de l'homme ou celui de la femme?" Afin de mettre plus d'intérêt au débat, il a été décidé que Mlle Gilberte Guérin et Geneviève Hone soutiendront que c'est le rôle de l'homme qui est le plus méritoire, et que MM. Donat Voghel et Maurice Bonnier soutiendront que c'est celui de la femme.

M. le Dr Eudore Dubaut, doyen de la Faculté dentaire, sera le président d'honneur et M. Pierre Boucher, E.E.M. et ex-président de la Société des Débats, sera le président actif.

Le constable Brunet a été attaqué

Le juge Gustave Marin a rendu jugement ce matin dans la cause du constable André Brunet, de la police provinciale, qui était accusé d'assaut sur la personne de H. Aird. Le constable Brunet avait frappé Aird à la mâchoire, lui infligeant une fracture.

Me Robert Bourassa a prétendu que les constables, pas plus que les citoyens ordinaires, n'ont le droit d'employer inutilement la force.

Me Maurice Tétrault, qui défendait l'accusé, a plaidé qu'il y avait eu provocation de la part du plaignant. Le juge a maintenu la prétention de Me Tétrault et a renvoyé la plainte.

M. Houde est de retour

Son honneur le maire est revenu à Montréal ce matin, après l'ajournement de la législature au 7 janvier. Il est attendu à l'hôtel de ville cet après-midi; on l'attend pour régler plusieurs questions, entre autres le choix des membres de la commission d'urbanisme.

Martineau contre la ville

LA COUR D'APPEL REJETTE LES PRÉTENTIONS DES APPELANTS RELATIVES À UNE EXPROPRIATION

La Cour du Banc du Roi siégeant en appel a rendu jugement ce matin dans la cause de Martineau contre la cité de Montréal. Adrien Beaudry mis-en-cause et le procureur général intervenant. Etalent présents: les juges Dorrion, Thériault, Howard, Bernier et Gauthier.

La cité de Montréal avait décidé de raccorder le boulevard Rosemont à la rue de Fleurimont par une rue qui devait traverser la propriété Martineau. MM. Martineau demandaient pour leur propriété une somme qui approchait du million, en représentant que leur carrière était en pleine exploitation, qu'ils y avaient un outillage considérable, etc. Mais le président de la Commission des Services publics, M. Adrien Beaudry, n'accorda que \$114,917 après avoir entendu les parties.

MM. Martineau en appellèrent de cette cause en alléguant: 1) que la loi établissant la Commission des Services publics qu'ils assimilaient à une cour supérieure était inconstitutionnelle; 2) que le fait d'exproprier sur une largeur de 266 pieds sur leur terrain alors qu'on n'expropriait que sur une largeur de 66 pieds pour le reste de la rue, constituait une injustice; 3) que la somme minime accordée après la preuve faite en constituait une autre.

Les juges ne voient pas que l'on puisse assimiler la Commission des Services publics à une cour supérieure; les conseils municipaux qui n'ont aucun pouvoir judiciaire prennent des décisions sur les questions controversées. La Commission ne constitue donc pas un tribunal supérieur dont les membres doivent être nommés par le gouverneur général en conseil et la loi est valide. Quant à la largeur du terrain à exproprier, la ville soutient qu'il faut cette bande de terrain pour aménager des talus, pour élargir la rue, tandis que MM. Martineau veulent que la ville jette un pont au-dessus de l'excavation. Là-dessus, comme sur l'indemnité à être versée par la ville, la preuve est contradictoire et le tribunal n'a pas à se prononcer sur une question de fait. C'est pour quoi la Cour, à l'unanimité, rejette l'appel en laissant les frais à la charge de l'appelant.

Une réponse de Moscou

Moscou, 12. (S.P.A.). — Commentant aujourd'hui la décision des États-Unis d'interdire l'importation de marchandises provenant de travaux forcés, l'Izvestia, organe du comité exécutif central des Soviets, fait observer: Il est inutile au président Hoover d'essayer de protester que cette mesure n'est pas dirigée contre l'Union soviétique, puisque la presse américaine admet qu'elle l'est. Après avoir accusé le trésor des États-Unis de se laisser influencer par un petit groupe de bourgeois américains, qui désirent élargir la concurrence de l'industrie soviétique, le journal ajoute: Il est à peine nécessaire de nier l'existence d'esclavage dans le seul État prolétaire au monde, un État qui a des lois modèles pour la protection du travail.

Une nouvelle ligne aéro postale

Ottawa, 12. (S.P.C.). — A l'issue d'une conférence entre des représentants des autorités postales du Canada et des États-Unis, aujourd'hui, M. P.-T. Collican, assistant du sous-directeur des postes canadiennes, et M. Irving Glover, assistant du maître général des postes américaines, ont annoncé un projet préliminaire de voies de navigation aériennes qui lieront le Canada au réseau Europe-Asie. La première mesure que préconise ce projet préliminaire est l'établissement d'une ligne aéro postale entre Winnipeg, Manitoba, et Saint-Paul, Minnesota. Il est aussi question dans le projet d'une ligne Calgary-Fort McMurray-Asie. Les auteurs du projet estiment que trois ans devraient suffire à l'organisation d'une ligne aéro postale avec l'Asie. Le projet mentionne diverses autres lignes entre le Canada et les États-Unis.

Peu de changements importants

Le marché local a été assez ferme mais n'a donné lieu à aucun changement important. Seul National Steel Car a avancé d'un point entier à 35, Abitibi en a pris près d'un tandis que B. C. Power, Bell Telephone, Atlantic Sugar, McColl Frontenac, Montreal Power, Quebec Power et Shawinigan se sont améliorés de quelques fractions. Brazilian a reculé de 1-2 à 22 après avoir été à 21 3-4. Gurd, Nickel, Power Corp. et Price ont faibli légèrement.

Le marché ouvre vigoureux

New-York, 12. — Les cours étaient vigoureux à l'ouverture mais ont perdu de leur force initiale un peu avant midi lorsque la liste conservait une bonne apparence. L'activité était réduite et les pressions de vente peu agressives. Plusieurs titres après s'être avancés de 1-2 à 2 points ont ensuite légèrement perdu de leur gain. U. S. Steel, American Can, National Biscuits ont perdu quelques fractions sur leur avance. Johns Manville a avancé de 3 pour ensuite reculer de 2. Il y a eu un léger mouvement de vente dans les cuprifères, les pétroles et les ferroviaires. Anaconda a reculé de 2 à un nouveau bas puis a repris un point. N. Y. Central a perdu 1-2, Standard Oil de New-York et de Californie ont reculé de quelques fractions à de nouveaux bas.

Bourse de New-York

GEOFFRION & CIE, courtiers 831 rue Notre-Dame, Montréal.		Cours	Min
Air Reduction		99	99
Allied Chemical		185	187
American Can		112	122
American Foreign Power		30 1/2	31
American Locomotive		25	25
American Power & Light		42	43
American Smelting		47 1/2	47
American Water Works		53 1/2	53
American Tel. & Tel.		122 1/2	122
Armstrong		40	40
Atchafson		178 1/2	178
Atlantic Refining		184	19
Atlantic Locomotive		22 1/2	22
Baltimore & Ohio		63 1/2	63
Bethlehem Steel		57	58
Bethlehem Steel		40	40
Commercial Solvents		134	16
Chrysler Motors		16	15
Chrysler Motors		33 1/2	33
Cons. Gas of New York		83 1/2	84
Continental Can. Co.		47 1/2	47
Corn Products		75 1/2	76
Consolidated Southern		81	81
Dupont		86	86
Electric Power & Light Corp.		23 1/2	23
Electric Power		38	38
Famous Players		38 1/2	39
Freight Texas		50 1/2	50
General Food Corp.		50 1/2	50
General Motors		34	34
Gillette		25 1/2	26
General Electric		22 1/2	22
Industrial Motors		22 1/2	22
Int. Tel. & Tel. Co.		23 1/2	24
Kennecott		39 1/2	39
Mack Trucks		39 1/2	39
Montgomery & Ward		19 1/2	19
Norfolk		77	77
New York Central		118	118 1/2
Northern Pacific		49 1/2	49
Norfolk		77 1/2	78
Packard Motors		85 1/2	85
Pennsylvania R. R.		55 1/2	55 1/2
Public Service of New Jersey		69 1/2	71 1/2
Radio Corporation		13 1/2	14
Radio Corporation		76	76
Republic Iron & Steel		15 1/2	16
Sears Roebuck		31 1/2	30
Shenandoah		16	16 1/2
Shenandoah		16	16
Southern Railway		37 1/2	38
Standard Brand		18 1/2	18 1/2
Standard Oil of Ind. & Erie		50 1/2	50
Standard Oil of New Jersey		50 1/2	51 1/2
Standard Oil of New York		24 1/2	24 1/2
Southern Pacific		21 1/2	21 1/2
Studebaker		21 1/2	21 1/2
Union Pacific		175	175
U. S. Industrial Improvement		175	175
U. S. Rubber		14 1/2	14
U. S. Industrial Alcohol		58	58 1/2
U. S. Industrial Alcohol		140 1/2	140 1/2
Western Union		132	132
Westinghouse		94 1/2	94 1/2
Woolworth		56 1/2	56

LA RADIO

CONCERTS DE VENDREDI

Postes extérieurs

WEAF
6 h. 20 p.m. — ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction de Ludwig Laurier. Détails: Marche festival, de Antal Roberts. Ouverture de "Pique-Dame", de Suppe. Valse Triste, de Sibellus. Chanson sans paroles, de Friml; Danses, de Ansell.

7 h. 30 p.m. — PROGRAMME OLD COMPANY. — Direction de William Wirges. Détails: Série de chants par un quatuor. Garryowen, marche du 22ème régiment, par l'orchestre; et autres séries de chants, par le quatuor.

8 h. p.m. — CITIES SERVICE ORCHESTRA. — Direction de Rosario Bourdon. Détails: Marche, de Bourdon, par l'orchestre. Extrait de "Love Parade", orchestre et solo de soprano, par Jessica Dragonette. Los Toros, de Lacome, par l'orchestre. Souffle d'avril, de Grieg-Hintze, solo par Jessica Dragonette. Congé de Satan, de Fain, par les Cavaliers. Mes réveries, de McLeod, par l'orchestre, et autres chants, par Léo O'Rourke, ténor, et Jessica Dragonette.

WJZ
7 h. 45 p.m. — PROGRAMME BROWNELL FOOTLITES. Direction de Jules Herboux. Détails: Sweet Jennie Lee, trio vocal et orchestre. Oh! they eyes, orchestre. C'est une vieille coutume espagnole, trio vocal et orchestre.

9 h. 30 p.m. — PROGRAMME ARMOUR. Direction de Josef Koestner. Détails: Extrait de "Katinaka", par l'orchestre. Sur les rives de Miami, par un chœur. La Carrière, de Strakosky, par l'orchestre. Valse, de Herbert, par l'ensemble. Caprice de Nannette, par l'orchestre, et autres morceaux choisis.

11 h. p.m. — HEURE DU COUCHER. — Direction de Ludwig Laurier. Détails: Ouverture de "Phédre", de Massenet. Menuet, de "Manon", de Massenet. Extrait de "Roméo et Juliette", de Gounod. Suite Masquerade, de Lacome. Rigaudon, de Rameau. Entr'acte et valse, de "Coppélia", de Delibes. Le berceau divin, de Bizet. Réverie, de Vieux-Temps.

L'HEURE PROVINCIALE

Annoucer et directeur artistique: M. Henri Letondal.

1. Causerie: Sujet: "Making the most of our Common Feeds", par le professeur E. W. Crampton, de l'Université McGill.

2. "Si j'étais Roi", opéra-comique en 3 actes (extraits). Poème de MM. A. Denery et J. Brévil. Musique d'Adolphe Adam.

Personnages: Moussoul, roi de Goa, M. Roger Filiatrault, baryton; Kadoor, cousin et ministre du roi, Arnold Becker, basse; Zephoria, pêcheur, Paul Trépanier, ténor; Néméa, cousine du roi, Mme Dupuis-Becker, soprano.

Orchestre sous la direction de M. Edmond Trudel: a) Ouverture, orchestre; b) Solo de ténor: "J'ignore son nom, sa naissance"; c) Duo, soprano et baryton: "Du tendre oiseau, la mélodie"; d) Trio, soprano, baryton et basse: "O surprise inouïe"; e) Couplets (baryton): "Dans le sommeil"; f) Solo de ténor: "Elle est princesse"; g) Finale du premier acte.

3. "Si j'étais Roi" — Deuxième acte (extraits). a) Duo, ténor et baryton: "On ne peut pas rêver"; b) Soprano solo: "De vos nobles aïeux"; c) Duo, soprano et ténor: "Vous m'aimez, dites-vous"; d) Ensemble, finale.

4. "Si j'étais Roi" — Troisième acte (extraits). a) Duo, soprano et ténor: "Hélas, tout m'abandonne"; b) Trio, soprano, baryton et basse; c) Finale.

L'HEURE PROVINCIALE, transmise par le Poste CKAC, de 8 à 9 heures vendredi le 12.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

Le programme de l'Heure musicale du Pacifique Canadien qui sera irradié ce soir, de 10 à 11 h., par une chaîne de dix-neuf postes canadiens s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, comprendra des pièces musicales interprétées par l'orchestre symphonique de Rex Battle durant la première demi-heure et durant la seconde partie, l'orchestre de danse de Fred Culley jouera des morceaux populaires. Cette chaîne de postes canadiens est reliée par le système de transmission radiophonique des télégraphes du Pacifique Canadien. Dans la province de Québec, les postes CKAC de Montréal et CHRC de Québec feront la radiodiffusion de ce programme.

L'orchestre de Rex Battle débute avec la marche "Sigurd Jorsalfar", du compositeur norvégien Grieg, et interprétera ensuite des extraits de La Poupée, opéra-comique de Gérard Audran, compositeur français; Habanera et Valse de Victor Herbert; Badinage, une autre pièce de Victor Herbert, et des extraits de Apple Blossoms, par le fameux violoniste Fritz Kreisler.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Poster locaux

8 h. — L'heure du déjeuner.

10 h. — Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. Disques.

10 h. 30 — L'ouverture de la Bourse

11 h. 45. — Causerie française sur le menu quotidien.

11 h. — L'heure. Menu quotidien. Causerie anglaise.

11 h. 15. — Bourse. Nouvelles. Disques.

11 h. 15. — Programme A-J. Léger.

11 h. 40. — Disques.

11 h. 55. — Concours de la maison Borden.

12 h. — Récital de piano.

12 h. 15. — Programme de la "Commonwealth Show".

12 h. 03 — Rapport de la bourse de Montréal et de New-York.

12 h. 40. — Récital d'orgue.

1 h. — Disques.

1 h. 30. — Modes.

3 h. 45. — Clôture de la bourse.

et l'heure exacte d'après la montre Bulova.

5 h. 15. — Thé dansant de l'hôtel Mont-Royal.

5 h. 45. — Disques.

6 h. — Nouvelles, bourse et pronostics météorologiques.

6 h. 10. — Programme Maazra.

6 h. 30. — L'Association des bijoutiers de Montréal.

6 h. 45. — Emission des bijoux S-Jean.

7 h. — Campagne de la Fédération des œuvres catholiques.

7 h. 15. — Programme L.-C. Barbeau.

7 h. 30. — Programme Lambert.

8 h. — L'Heure Provinciale.

9 h. — L'orchestre de concert du Ritz-Carlton.

10 h. — L'heure de musique du Canadien Pacifique.

11 h. — Orchestre de danse du Windsor.

11 h. 30. — "Airs de l'ancien temps", musique d'orgue du studio.

CFCF

11.00 Programme Holt Renfrew.

11.30 Chefs-d'œuvre de la musique.

12.30 Ensemble du déjeuner.

1.00 Cotes de la Bourse.

2.00 Matinée musicale Layton.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température et programme.

6.00 L'heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.15 Perles musicales.

7.30 George et Blossom.

8.00 Orch. du Mont-Royal.

9.00 Programme Ovaline, CFRB, Toronto.

10.00 La Baronne de Casovsky, soprano, ainsi que Jack Van

11.00 Programme de samedi

Postes locaux

C.K.A.C.

10.45 a.m. Le menu quotidien en anglais. L'heure exacte.

11.00 Le menu quotidien en français.

11.15 Nouvelles et température. Musicale Columbia.

12.30 Cotes à la clôture des bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue du Dr Herbert Sanders.

1.15 Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.

5.00 Danse du Ritz-Carlton.

5.45 Causerie de J. Massé.

6.00 Nouvelles, température, bourse et sommaire des émissions de la soirée.

6.10 Causerie de l'Oncle Bill.

6.30 Disques Victor. — Chant de John McCormack.

6.45 Récital de piano de Willie Eckstein. Courtoisie de la Cie Mathieu, Sherbrooke.

7.00 L'heure de la brasserie Dow.

8.00 Programme "Chicot et Dent-yne", avec le concours de M. Geo. Betournay, baryton.

8.30 Causerie de l'institut professionnel du service civil.

8.45 Chansons du terroir "Aladin". L'heure exacte.

9.00 Rapport détaillé des 2e et 3e périodes de la rencontre Canadien-Américain, au Forum.

10.15 Causerie sur la campagne de la Fédération des Œuvres catholiques.

10.30 Programme de Lucerne-en-Québec.

11.00 La musique de danse de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de Jack Denny.

11.30 Résultats du goudet, courtoisie de la Cycle ad. Motor.

11.30 Programme Paramount du théâtre Capitol avec le concours de Ferry Corwey.

C.F.C.F.

11.00 Mélodies matinales.

11.30 Chefs-d'œuvre de la musique.

12.00 Programme Tavannes.

12.30 Déjeuner musical.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Bobby Jones Golf.

2.00 Heure Wilder.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température et programme.

6.00 Heure du Crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.15 Programme Ford.

7.30 Causerie sur les animaux.

7.45 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

8.45 Extraits d'opéras: F. West, soprano; Alfred Saxe, baryton. Trio des concerts Marconi.

9.30 Programme du studio.

11.00 Résultats du goudet et nouvelles.

Le maire de Plage-Laval rend compte de son mandat

M. E.-J. Taillon, maire du village de Plage-Laval, avait convoqué les propriétaires à une assemblée, au Monument National, dimanche soir, pour énumérer tout le travail accompli depuis son élection.

Il a promis de faire une deuxième réduction de taxe de 25 sous par dollar.

Les élections de Plage-Laval pour le choix de trois conseillers et du maire doivent avoir lieu à cet endroit le 19 janvier prochain.

L'Irlande ratifie le traité de Londres

Dublin, Etat Libre d'Irlande, 12. — Le Dail Eireann, suivant l'exemple donné par le Sénat, hier, a approuvé le traité naval de Londres et a recommandé au gouvernement de ratifier le document signé par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon, à Londres, le printemps dernier.

Jacques Viger

M. Jules Bourbonnière fera une causerie sur Jacques Viger, premier maire de Montréal, ce soir à 8 heures 30, à la Chambre No 15 du Monument National, lieu de réunion de la Section Jacques Viger, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

LA NAVIGATION

FERMETURE DE LA NAVIGATION

D'après M. R. A. Wiallard la navigation sur le Saint-Laurent, cette année, se termine aujourd'hui, au point de vue du département de la marine. Toutes les bouées d'hiver sont posées. Ces bouées sont destinées principalement à guider les brise-glaces le printemps et aussi à faciliter le passage des bouées d'été. Cette année, la navigation sur le Saint-Laurent a duré deux cent quarante et un jours, soit neuf jours de plus que l'année dernière. On se rappelle que l'automne dernier, le dernier esquimeau à quitter Montréal a été retardé considérablement par la glace, à Sorel.

LE PAQUEBOT "CHAMPLAIN"

New-York, 12. — Le 15 juin prochain aura lieu au chantier maritime Penhoet, à Saint-Nazaire, le lancement du "Champlain", pendant du paquebot à moteurs "La Fayette". Cette nouvelle unité portera à quelque 682,000 tonnes le tonnage global de la Compagnie générale transatlantique.

Comme le "La Fayette", le "Champlain" sera un paquebot monocoque à moteurs, mais il sera plus grand, plus rapide et même plus luxueux que celui-ci. Long de 607 pieds, large de 86, au pont en surplomb qui caractérise tous les nouveaux paquebots de la C. G. T., le "Champlain" déplacera 28,627 tonnes. L'étrave sera arrondie dans sa partie supérieure.

Le "Champlain" sera livré à la C. G. T. environ onze mois après son lancement, c'est-à-dire vers mai 1932.

EN DEPIT DE LA MEVENTE DU BLE

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, quitte Saint-Jean aujourd'hui. Parmi les passagers, il y a de nombreux cultivateurs de l'Ouest qui vont passer les fêtes en Grande-Bretagne, chez des parents.

A PORT COLBORNE

Welland, 12. — Présentement, 28 navires sont amarrés pour l'hiver à Port Colborne. Au total, les navires qui passeront l'hiver à Port Colborne contiennent 2,500,000 boisseaux de céréales.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le Duchess of Atholl, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean cet après-midi.

L'Aurania, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi.

Le Duchess of York, du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrivera à Liverpool demain.

Le Westernland, de la Cie Red Star, parti de Halifax, arrivera à Plymouth dimanche.

Le Lancastria, de la Cie Cunard, parti de Halifax, arrivera à Plymouth lundi.

L'Adriatic, de la Cie White Star, parti de Halifax, arrivera à Liverpool mardi.

Rue Sherbrooke

PROJET DE REGLEMENT RELATIF AUX ETABLISSEMENTS DE COMMERCE

M. l'échevin Weldon a annoncé hier qu'il a terminé la rédaction d'un projet de règlement relatif aux établissements commerciaux, rue Sherbrooke, entre les rues Guy et des Consellers. Le projet sera soumis au comité exécutif pour étude.

Ce projet, rédigé après consultation des propriétaires intéressés, a pour but de limiter les établissements commerciaux dans cette partie de la rue Sherbrooke aux bureaux, échanges téléphoniques, et magasins de détail, ces derniers devant avoir au moins quatre étages.

Le règlement défend aussi de déposer des matériaux ou des marchandises sur les terrains vacants, d'afficher des annonces, de construire des escaliers extérieurs ou des escaliers de sauvetage. Tous les édifices qui y seront construits devront avoir au moins 35 pieds de hauteur et pas moins de trois étages. Il est défendu d'y construire des garages, entrepôts, ou établissements funéraires.

Tous les édifices construits rue Sherbrooke, entre la rue Saint-Denis et la limite est de Westmount devront l'être sur la ligne homologuée, et aucun balcon, peron, etc., ne devra excéder cette ligne.

Un deuxième livre de Laurent Barré

Conscience de croyants, par Laurent Barré, qui est une suite à Bertha et Rosette, vient de paraître. Qu'il suffise de dire que le deuxième tome offre un intérêt égal au premier.

Volume de 230 pages, 7 x 4 1/2, prix 75 c. franco. Service de Librairie du Devoir.

Assemblée dans Villaray

L'échevin Charbonneau annonce l'homologation de la rue Jean-Talon d'ici quinze jours et qu'il n'y aura pas d'hôpital juif dans le quartier — M. Savignac parle des projets du C.N.R. dans le nord

Le Club Ouvrier Villaray a tenu son assemblée régulière hier soir dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi, sous la présidence de M. l'échevin Charbonneau. M. Savignac, du comité exécutif, assistait à l'assemblée, ainsi que M. l'abbé Boileau, curé du Christ-Roi et M. l'abbé Allaire, vicaire à Notre-Dame du Saint-Rosaire.

En réponse à quelques questions, M. Charbonneau a répondu que la rue Jean-Talon sera homologuée d'ici quinze jours, qu'il a été impossible d'empêcher la construction d'un théâtre, rue Saint-Denis, entre Liège et Crémazie.

Il a déclaré qu'il n'y aura pas d'hôpital pour les Juifs tuberculeux dans Villaray. Ils ont voulu aller dans Notre-Dame de Grâce et Biggar n'en a pas voulu, de même Charbonneau n'en veut pas dans Villaray. Ce n'est pas parce que ce sont des tuberculeux, et que la tuberculose, c'est contagieux.

A l'article des interpellations, M. Charbonneau apprend aux membres du club que la rue Routhier sera une des premières à être pavées au printemps, et que le règlement qui ordonne de construire à dix pieds de la ligne de la rue, rue Lajeunesse, sera rapporté, parce que cette rue est appelée à devenir commerciale, et rapidement. On décide alors que la prochaine assemblée du club aura lieu à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, puis l'assemblée s'occupe de la question du C.N.R.

M. Savignac, invité à parler, déclare d'abord qu'il est venu rendre hommage à M. Charbonneau, c'est un digne représentant pour Villaray, dit-il, et un aide pour le comité exécutif. Il félicite les ouvriers de Villaray de se joindre aussi nombreux dans ce club pour la défense de leurs intérêts.

Je suis venu devant vous, dit M. Savignac, pour me rendre compte que la population du nord est bien derrière l'administration, contre le projet du C.N.R.

Des renseignements obtenus cet après-midi, nous donnent l'espoir de réussir. Pourquoi ne réussissons-nous pas lorsque Maison-neuve, qui n'avait alors que quelque 10,000 habitants, a réussi dans une affaire semblable: dès que l'on commença à construire un pilier la police arrivait et arrêtaient les ouvriers. Nous sommes maîtres à Montréal; pourquoi la compagnie passerait-elle outre à notre volonté, lorsqu'il n'y a aucune raison de le faire.

Ce serait un crime municipal que d'imposer cette ligne dans le nord de la ville; nous comptons sur des associations comme la vôtre pour nous aider à nous battre et à gagner.

Assemblée dans Villaray

L'échevin Charbonneau annonce l'homologation de la rue Jean-Talon d'ici quinze jours et qu'il n'y aura pas d'hôpital juif dans le quartier — M. Savignac parle des projets du C.N.R. dans le nord

Le Club Ouvrier Villaray a tenu son assemblée régulière hier soir dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi, sous la présidence de M. l'échevin Charbonneau. M. Savignac, du comité exécutif, assistait à l'assemblée, ainsi que M. l'abbé Boileau, curé du Christ-Roi et M. l'abbé Allaire, vicaire à Notre-Dame du Saint-Rosaire.

En réponse à quelques questions, M. Charbonneau a répondu que la rue Jean-Talon sera homologuée d'ici quinze jours, qu'il a été impossible d'empêcher la construction d'un théâtre, rue Saint-Denis, entre Liège et Crémazie.

Il a déclaré qu'il n'y aura pas d'hôpital pour les Juifs tuberculeux dans Villaray. Ils ont voulu aller dans Notre-Dame de Grâce et Biggar n'en a pas voulu, de même Charbonneau n'en veut pas dans Villaray. Ce n'est pas parce que ce sont des tuberculeux, et que la tuberculose, c'est contagieux.

A l'article des interpellations, M. Charbonneau apprend aux membres du club que la rue Routhier sera une des premières à être pavées au printemps, et que le règlement qui ordonne de construire à dix pieds de la ligne de la rue, rue Lajeunesse, sera rapporté, parce que cette rue est appelée à devenir commerciale, et rapidement. On décide alors que la prochaine assemblée du club aura lieu à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, puis l'assemblée s'occupe de la question du C.N.R.

M. Savignac, invité à parler, déclare d'abord qu'il est venu rendre hommage à M. Charbonneau, c'est un digne représentant pour Villaray, dit-il, et un aide pour le comité exécutif. Il félicite les ouvriers de Villaray de se joindre aussi nombreux dans ce club pour la défense de leurs intérêts.

Je suis venu devant vous, dit M. Savignac, pour me rendre compte que la population du nord est bien derrière l'administration, contre le projet du C.N.R.

Des renseignements obtenus cet après-midi, nous donnent l'espoir de réussir. Pourquoi ne réussissons-nous pas lorsque Maison-neuve, qui n'avait alors que quelque 10,000 habitants, a réussi dans une affaire semblable: dès que l'on commença à construire un pilier la police arrivait et arrêtaient les ouvriers. Nous sommes maîtres à Montréal; pourquoi la compagnie passerait-elle outre à notre volonté, lorsqu'il n'y a aucune raison de le faire.

Ce serait un crime municipal que d'imposer cette ligne dans le nord de la ville; nous comptons sur des associations comme la vôtre pour nous aider à nous battre et à gagner.

M. J.-O. Ducharme élu président

L'Association des assureurs-vie de Montréal a élu hier à son assemblée annuelle tenue à l'hôtel Queens, MM. J.-O. Ducharme, président en remplacement de M. A.-R.-J. Parker, et O.-C. Bissell et L.-A. Joncas, vice-présidents.

M. Parker a fait connaître dans son rapport que le nombre des membres était de 276, que le recensement se faisait toujours, et le bilan était des plus satisfaisants et il a remercié les membres pour l'aide qu'ils lui ont apportée dans l'accomplissement de ses devoirs.

M. Ducharme a ajouté quelques mots et a remercié de l'honneur qu'on lui faisait.

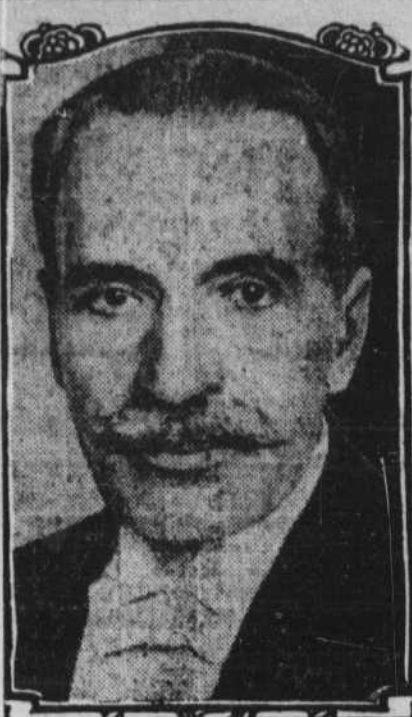
L'art d'être heureuse

PAR ANNETTE SAINT-AMANT

Grand nombre de lecteurs et de lectrices nous ont demandé de leur procurer un livre qui a eu beaucoup de succès et qui est introuvable à Montréal; nous venons d'en recevoir un envoi de Winnipeg. Ce pendant, comme le nombre d'emplacements est limité, on fera bien de commander immédiatement.

L'art d'être heureuse, par Annette Saint-Amant, préface de l'abbé Lionel Groulx, volume de 207 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 Notre-Dame est, Montréal.



Le président de la république polonaise, M. Ignace Moschicki.



Le Page féminine

Mon carnet

12 décembre 1930

Une de mes correspondantes m'inspire ce carnet. La sœur d'une de ses amies, me dit-elle, mère de quatre enfants, a trouvé un moyen merveilleux pour réussir à faire prendre sans trop de dégoût à ses petits, de l'huile de foie de morue. Elle la leur fait prendre dans du lait et leur présente ce mélange sous le nom alléchant de "sirop d'apothéose". Et les enfants, ajoute ma correspondante, qui faisaient la moue rien que d'entendre parler d'huile, avalent maintenant le sirop sans sourciller.

Malheureusement, il n'y a pas que les enfants qui se laissent bernés par des noms. Que de gens s'en font accroire — me dit toujours ma lectrice — qui boivent par snobisme un "cocktail" qui leur brûle le gosier et refusent d'avalier un verre de sel effervescent parce que c'est trop mauvais.

Et, dans un autre ordre d'idées, combien s'en laissent imposer par un nom ronflant, même si celui-ci le porte sans grande valeur!

Mignon

Une toilette de ville



Très élégante, cette robe de ville en jersey de laine dont la coupe fantaisiste permet de la porter aussi comme toilette d'après-midi.

s'égaye le plus souvent d'un col de dentelle ou, mieux encore, d'un col de georgette blanc bordé d'un feston de soie noire. Un motif en feston drapé le col devant et se retrouve à la ceinture.

À côté de la robe de velours adoptée par toutes les femmes qui cherchent à accorder la pratique à l'élégance, on porte beaucoup aussi la robe très longue d'après-midi en crêpe fond noir à petites fleurettes fantaisie, à dessins rouges et beiges.

Le corsage fait un boléro découpé et froncé sur les épaules avec fin plissé tout autour; l'encolure de ce boléro est assez montante, dégagée juste en arrondi au ras du cou. Une bande droit fil en satin rose corail le cerne, se nouant de côté, la même bande serrant la taille et le bas des manches.

La jupe fait deux volants bordés d'un court plissé chacun; le dernier volant atteint la hauteur de la cheville.

La panne, cette succédanée du velours, est surtout employée le soir; souple, fluide, elle fait autour du corps une cuirasse gainante très gracieuse que l'on agrément d'une broderie en strass et perles de couleur. La jupe, au contraire, fournit de l'ampleur, mais elle n'a aucune broderie; elle est très longue en arrière et plus courte devant, de telle sorte qu'il la faut doubler d'un satin de même ton pour en garnir l'envers que l'on aperçoit à l'endroit où elle s'allonge.

Conférence sur Emma Lajeunesse

A la demande de plusieurs paroissiens de Chambly, village où Emma Lajeunesse passa son enfance, M. Jules Bourbonnière y répète sa conférence sur la grande artiste canadienne, sous les auspices de la Ligue des Filles Canadiennes. Le soir du 13 décembre prochain. A cette occasion, le programme musical sera composé de tous les chants exécutés lors du dernier concert de l'Albani à Montréal, en 1928; on y entendra Mlle P.-E. Hamel, élève de Mlle Marier, avec, comme accompagnatrice, Mlle O. Nauk.

Entrée libre.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

UN MENU PAR SEMAINE

(Suite du menu de mercredi, expérimenté par les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal.)

BIFTECK GRILLE A LA MAITRE D'HOTEL

1 beau bifeck dans le filet, 1 c. à th. d'huile d'olive ou de beurre fondu, 1-4 de tasse de beurre, 1 c. à th. de persil, 2 c. à th. de jus de citron.

Faire chauffer le four, parer le bifeck, le passer dans l'huile, le mettre sur le grill bien chaud. Au bout de 5 à 7 minutes, le tourner, le faire cuire de l'autre côté le temps nécessaire, saler, poivrer quand la viande a été saisie. Mettre le bifeck dans un plat chaud, disposer dessus les noisettes de beurre marié de persil et de jus de citron.

SOUFFLE A L'ORANGE

3 belles oranges, 2 c. à th. de féculs (petites), 1-2 tasse de sucre, 2 c. à th. de lait, 1 tasse de jus d'orange, 2 jaunes d'oeufs et 3 blancs.

Couper les oranges en deux, enlever délicatement la pulpe, exprimer le jus, le réserver. Délayer la féculle et le sucre avec le lait, ajouter le jus d'orange, faire cuire en remuant tout le temps. Retirer du feu, ajouter les jaunes battus, puis y incorporer les blancs battus en neige ferme. Remplir les calottes d'orange, faire cuire à four assez vite.

MADELEINES

1 tasse de farine, 1 c. à th. de poudre, 1-2 tasse de sucre fin, 2 oeufs entiers et un jaune, 1-4 tasse de beurre, 1-3 de tasse d'écorces de fruits hachés, 1 c. à th. d'eau de fleur d'orange ou un zeste d'orange.

Travailler le sucre avec les jaunes pendant quelques minutes, ajouter les jaunes d'oeufs, l'eau de fleur d'orange, puis la farine tamisée avec la poudre. Battre les blancs en neige ferme, les ajouter à l'appareil ainsi que le beurre très ramolli, presque fondu, mais figé. Incorporer à l'appareil les fruits confits, rouler dans la farine. Mettre dans des petits moules beurrés et farinés. Faire cuire environ 20 minutes à four modéré.

Au Ladies' Morning Musical Club

MM. LESLIE HOLMES ET AUGUSTE DESCARRIES Y DONNERONT UN RECITAL DE CHANT ET PIANO, LE 18 COURANT

Le jeudi, 18 courant, MM. Leslie Holmes et Auguste Descarries donneront, devant les membres du Ladies' Morning Musical Club, à l'hôtel Ritz-Carlton, à 11 heures de l'avant-midi, un récital composé du programme suivant:

Chant: "Goe to bedde, sweete muse", de Robert Jones; "I saw my lady weep", de John Dowland; "When lo by break of morning", de Thos. Morley; "Eine neues andich tiges-kindel-weigen", de C. Corner et S. Liddle; "Moi Gesang", de Beethoven. — M. Leslie Holmes, Piano: "La van luo", de Dupuy; "Romance", de J.-D. Marais; "Sonate en do majeur", de Scarlatti; "Cavotte variée", de Rameau. — M. Auguste Descarries.

Chant: "Das Rosenbaum", "Der Doppelgänger", "Der Museum sohn", de Schubert; "Wust ich doch den Weg zurück", "Sonntag", de Brahms. — M. Leslie Holmes, Piano: "Jeu d'aux", de Ravel; "Triana", d'Albeniz; "Conte", op. 20, en si mineur, de Medtner. — M. Auguste Descarries.

Chant: "Lamento", de Duparc; "Les papillons", de Chausson; "D'ou viens-tu bergère?", de Arthur Somervell. — "Remember the poor", de C. Villiers, Stanford; "As Joseph was a-walking", de Eric Thiman; "Gabriel's salutation", de Arthur Somervell.

Accompagnatrice: Mme A. M. Russell

Petite vie des saints

12 DECEMBRE — SAINT VALÉRY, ABBÉ

Valéry naquit en Auvergne vers le milieu du VI^e siècle. Il passa ses premières années à garder les troupeaux de son père. Dans cette vie calme et retirée, loin de la corruption des villes et parmi les grands spectacles d'une nature qui

Le comte respira.

— Alors, Dieu merci!

— Mais, mon père, que cela peut-il donc changer?

— Oserais-tu vraiment te méaler?

— Il n'y a pas de mésalliance entre deux coeurs de même valeur morale et qui s'aiment.

Le comte sursauta:

— Théories de jeunesse! fourberies de l'amour! Elle n'a pas de nom, malheureux, et son sang n'est pas le mien!

— Sang qui, autant que le nôtre, arrosa le sol français et dont mes enfants pourraient être aussi fiers.

— As-tu songé à ce qu'eût dit ta mère?

— Ma mère, j'en suis sûr, me bénit. Elle est près de Celui pour qui les titres de noblesse ne comptent pas, qui ne retient que la vaillance des âmes. Elle sait par Lui que je ne déchois pas et elle tend les bras à celle que j'aime et que j'ai choisie.

— Eh bien, dit le comte, moi qui suis encore de ce bas monde, j'entends y garder mon rang et celui de mes enfants. Régis, je t'en

prie, qu'il ne soit plus question entre nous de cet absurde projet.

Il se leva comme pour clore l'entretien, mais Régis continua:

— Permettez, c'est plus qu'un projet, c'est une décision, et je dirai plus... irrévocable.

— Tu me braves?

— A Dieu ne plaise, mon père! J'ai toujours été pour vous plein de respect, m'inclinant, vous le savez, devant vos volontés et, certes, il en fut de cruelles pour mon coeur de fils...

— Assez, assez, je te prie... Mais, encore une fois, pense à ton nom, à ta race!

— Mon père, je vous répondrai avec un Lacordaire que "le sang d'Adam nous couche tous aux pieds du même patriarche comme aux pieds du même Dieu".

— Sornettes, que tout cela!

— Pourtant, mon père, pas plus tard qu'hier vous vous réjouissiez à l'annonce des fiançailles de votre neveu avec la fille d'un riche-

sime fabricant de parapluies, et combien roturier, celui-là, malgré le nom de son domaine dont il allonge le sien! Serais-ce ses mil-

D'UNE MERE DE DIX-HUIT

Lisez le bien que lui fait ce remède

Cadston, Alberta. — "J'ai cinquante-huit ans, et mère de dix-huit enfants vivants. Nous vivons sur une ferme, et j'ai très bonne santé, considérant le travail à faire pour une si grosse famille. Le pharmacien m'avait parlé du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en prends depuis plusieurs années. Quand j'ai posé pour cette photo, le photographe me dit que sa femme souffrait; je lui parlai du Composé Végétal, et il lui en acheta deux bouteilles." Mme. Bertha Sallenbach, Sr., Cadston, Alberta.



prends depuis plusieurs années. Quand j'ai posé pour cette photo, le photographe me dit que sa femme souffrait; je lui parlai du Composé Végétal, et il lui en acheta deux bouteilles." Mme. Bertha Sallenbach, Sr., Cadston, Alberta.

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. 770-20-20-21 Montréal

lui parlait sans cesse de son Créateur, l'enfant conçut le goût de la solitude et de la prière. Il y joignit bientôt la pratique de la mortification. Aussi n'est-il pas surprenant que le jeune homme ait souhaité de se consacrer totalement à Dieu dans la vie religieuse. Il se présenta au monastère d'Autouin.

Dès les premiers jours, Valéry montra tant de ferveur qu'on le proposait aux autres comme modèle de perfection. Plus tard, il passa au monastère de Luxeuil, que gouvernait saint Colomban.

Valéry sentit s'allumer en lui la flamme du zèle ardent du missionnaire pour la conversion des âmes et la diffusion de la religion chrétienne. Il évangélisa la Neustrie et la région environnante. C'est là qu'il fonda l'abbaye qui porte son nom et qui devait devenir si célèbre par le nombre, la vertu et particulièrement la charité de ses moines.

Saint Valéry mourut en 622.

Comment le tuberculeux est contagieux

ACHETONS LE TIMBRE DE NOEL

La contagion tuberculeuse au sein de la famille se fait de la façon la plus simple et la plus insidieuse. Le malade toussé et crache, ses produits d'expectoration, s'ils ne sont pas mis à l'abri dans un crachoir fermé et brûlés chaque jour, peuvent contaminer l'entourage d'une façon massive et fréquente. Le danger est très grave et les suites sont parfois terribles. Il arrive souvent qu'en l'espace de quelques années, toute une famille est décimée. Si le tuberculeux prend la précaution de ne jamais tousser la bouche découverte et de cracher dans un crachoir fermé, le danger est moindre. Cependant il y a encore des possibilités de contagion par les toux nocturnes, les éternuements incoercibles, alors que le bacille tuberculeux se répand avec les particules de salive, se dessèche sur les meubles ou le plancher ou les murs, et un jour se retrouve dans la circulation de l'air avec les poussières.

Il y a encore celle qui provient de l'usage commun des verres, des serviettes, des couverts de table, des restes de nourriture. Cet infime petit si dangereux et si terrible trouve toujours quelque occasion pour se transmettre d'une personne à une autre.

Et par là l'on voit quel danger pour sa famille, est le tuberculeux cracheur de bacilles. Il doit être aussi redouté que le varicelleux, que le diphtérique, que le pestiféré. La contagion tuberculeuse est tellement répandue, que l'on compte qu'à dix-huit ou vingt ans tous les individus adultes sont contaminés. Cela ne veut pas dire que tous le sont gravement; le plus grand nombre au contraire le sont plutôt à la dose immunisante; mais le réveil de l'infection peut être chez quelques-uns bien terrible. C'est pour arrêter cette contagion massive et dangereuse que les organisations font la lutte à la tuberculose. Elles ne la pourront faire que dans la mesure où le public les aidera en achetant des Timbres de Noël.

(Communiqué)

Un cadeau qu'il aimera !

Une confortable et jolie robe de chambre



A. Robe de bain en molleton deux-tons, en couleurs de vin, gris, marron, avec revers, poches et manchettes de teinte contrastante. 10.00. (D'autres jusqu'à 25.00.)

B. Robe de chambre de soie brochée, en couleurs de gris, or, argent et bleu, avec revers et manchettes en simil-satin. 15.00 et 18.00

Ce ne sont que deux exemples de notre collection dont les prix varient à partir de 8.95

Deuxième étage—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

La jeunesse ouvrière catholique

S.-EDOUARD

La Jeunesse Ouvrière Catholique de S.-Edouard, à son assemblée de lundi, 8 décembre, fut heureuse de souhaiter la bienvenue à M. I.-M. Gagnon, président du Cercle Léon XIII. M. Gagnon parla de l'utilité de la Jeunesse Ouvrière et du grand espoir que les Syndicats Catholiques fondent sur elle. M. l'abbé Leclair, aumônier du groupe S.-Edouard, fit quelques remarques pratiques découlant du dogme de l'Immaculée Conception. La question discutée au cours de la réunion fut celle du juste salaire. M. Pierre Nadeau donna la nature du juste salaire, exposa la doctrine des écoles opposées à l'Encyclique Rerum Novarum et en fit la réfutation. A la suite de la conférence et des objections, M. L. Girard parla de la campagne en faveur de la fermeture des boulangeries le dimanche et des projets de fédération de la Jeunesse Ouvrière Catholique.

S.-BRIGIDE

La Jeunesse Ouvrière Catholique de S.-Brigide tiendra ce soir, 12 décembre, à 8 heures 15, p.m., dans la salle paroissiale, son assemblée d'élection. Tous les jeunes ouvriers de cette paroisse ou des environs sont cordialement invités.

Un roman psychologique

LEUR AME, le roman du jeune auteur canadien Jean-Chauveau Hurtubise, est un intéressant ouvrage de psychologie et de philosophie sociale. M. Jean-Chauveau Hurtubise est le petit-fils de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, et il semble qu'il ait le talent de son grand-père.

En vente au Service de librairie du Devoir, au prix de .75s. Vient de paraître

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche, le 14, à l'église St-Vincent de Paul, pour 7 heures 30

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Au tour de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille)

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre Immortel", chef-d'oeuvre du terroir, ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

52 (Suite)

Le comte haussa les épaules.

— Vous extravaguez d'une façon! Vous savez pourtant combien m'est pénible cette guerre perpétuelle entre...

Elle ne le laissa pas achever et, se relevant, elle bondit littéralement vers lui, telle une lionne en furie:

— Et moi aussi j'ai horreur des scènes, mais la vie qu'on me fait ici est intolérable. Entendez donc bien que si jamais vous consentiez à un tel mariage, c'est moi qui m'en irais. Oui, moi, moi! Je ne souffrirai pas de voir cette insolente fille devenir mon égale et quatre fois plus riche que nous, cette fille que je déteste!

— Vous la détestez pour sa beau-

té, dit-il, un peu méprisant.

— Je la déteste pour ce que bon me semble, et aussi bien tout est dit entre nous à son sujet, mais entendez bien et souvenez-vous...

— Quoi encore? dit le comte avec colère.

Alors, tragique, elle déclama plutôt qu'elle ne dit:

— C'est que, je vous le jure, je vous quitterai, je partirai. Et je vous le jure sur la tête de Jacques.

— Taisez-vous, malheureuse! Et si cela arrivait, pourtant? Vous n'avez plus conscience de ce que vous dites...

— Cela n'arrivera pas si vous n'y consentez pas... Je ne veux pas croire, malgré tout, que Régis passerait outre...

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

Le lendemain matin, après une nuit de rêves mille fois heureux. Régis se présenta à l'heure dite chez son père. Le comte, anxieux, l'attendait.

— Mon père, dit-il aussitôt après l'avoir salué, vous vous doutez, n'est-ce pas, du motif de cet entretien et j'irai droit au but: j'aime profondément Mlle Augand et je vous demande très respectueusement votre assentiment à mon union avec elle.

Le comte, qui pourtant attendait le coup, en parut étonné:

— Ah ça! Régis, que se passe-t-il?

— Rien que de très naturel et je ne puis que vous le répéter: je l'aime.

Le comte frappa son bureau de la main:

— C'est de la folie, de la pure folie! Et c'est pour cela, n'est-ce pas, qu'elle a repoussé si loin ce malheureux de Brescher? Ah! je comprends tout maintenant!

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

— Vous vous trompez... Elle ne savait rien car, par respect pour vous, mon père, c'est ici que j'en parle pour la première fois.

Ce journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES FELLERMAN administrateur et propriétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Pour et contre

Les nouvelles d'une journée à l'autre sont de plus en plus divergentes et tandis qu'il en est d'encourageantes d'autres sont absolument pessimistes.

La nouvelle que Hudson's Bay Co. passait ses dividendes à cause d'une profonde surprise dans tous les milieux financiers et immédiatement, à la Bourse de Londres, ce titre a dégringolé de 38 à 23 shillings. D'autre part, la maison de construction navale Harland and Wolff, de Belfast, pour la seconde fois cette année, décide aussi de passer son dividende privilégié.

Si les affaires de la compagnie de la Baie d'Hudson ont été mauvaises cette année, il n'en reste pas moins qu'il continue de se faire d'intéressants développements au Canada, même dans l'ouest canadien où la grande compagnie anglaise a ses intérêts. Par exemple, d'après une compilation faite par le Financial News Bureau, trois compagnies de radios ont considérablement augmenté leurs ventes cette année comparativement à 1929. Sherwin-Williams Company vient d'augmenter de 35% la capacité de production de son usine de Winnipeg; la biscuiterie Christie Brown and Co. vient de demander les soumissions pour la construction d'une usine dans la même ville; Acem Brass Co. vient d'ouvrir une fonderie dans la même ville; Bessemer Tile and Pipe Co. de Buffalo, se prépare à se construire une usine à Calgary. Si à cela on ajoute les développements d'énergie électrique qui se font partout dans cette partie du pays et les grands travaux publics tels que construction de ponts, de routes, etc., ce sont des millions qui sont mis en circulation de tous côtés.

D'autre part, Dominion Stores Ltd rapporte qu'au cours de novembre son chiffre de ventes, au cours de novembre, comme pour la moyenne de l'année, n'a été que de 2.6%. Si on rapproche de cela la baisse considérable de tous les produits, on constate que le volume des ventes a certainement été notablement plus grand qu'il y a un an.

Les produits chimiques

La Gazette de ce matin publie un intéressant aperçu sur les industries de produits chimiques au Canada. D'après cet entrefilet, nous produisons approximativement dans la proportion de 79% de nos besoins, ce qui réduit nos importations à seulement quelque 20% de ce que nous consommons. En réalité, nous importons un peu plus puisque nous exportons déjà certains produits de cette nature, mais il y a de plus en plus tendance à réduire les importations aux produits que nous ne produisons pas encore ou que pour une raison quelconque, nous ne sommes pas en mesure de produire.

En 1929, notre production dans ce domaine a atteint un valeur de 168 1-2 millions de dollars, soit 14 pour cent de plus que pendant la guerre. Il est vrai que pendant la guerre, la valeur de notre production fut encore plus élevée, mais les prix de cette époque étaient beaucoup plus élevés qu'il y a un an. En fait, il n'est pas exagéré de dire que le niveau de notre production normale a atteint celui de l'époque où la grande guerre alors que nous produisions surtout des explosifs.

Les stocks de vivres

Les dernières statistiques publiées au sujet des denrées en stocks justifient bien la faiblesse actuelle des prix. Nos stocks, en effet, sont présentement beaucoup plus considérables qu'il y a un an. Par exemple, nous avons près de 28 millions de livres de beurre contre 18 millions l'an dernier; nous avons près de 17 millions de livres de fromage contre à peine plus de 14 millions; les stocks d'œufs s'élevaient à 7 1-2 millions de douzaines contre 4 1-3 millions.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
DECEMBRE		
10	4	10
Beurre	80	145
Fromage	133	208
Oufs	530	148

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

Ble, no 4	68
Orges no 3	40
Orges no 4	39
Orges no 5	37
Orges no 6	36
Orges no 7	35
Orges no 8	34
Orges no 9	33
Orges no 10	32
Orges no 11	31
Orges no 12	30
Orges no 13	29
Orges no 14	28
Orges no 15	27
Orges no 16	26
Orges no 17	25
Orges no 18	24
Orges no 19	23
Orges no 20	22
Orges no 21	21
Orges no 22	20
Orges no 23	19
Orges no 24	18
Orges no 25	17
Orges no 26	16
Orges no 27	15
Orges no 28	14
Orges no 29	13
Orges no 30	12
Orges no 31	11
Orges no 32	10
Orges no 33	9
Orges no 34	8
Orges no 35	7
Orges no 36	6
Orges no 37	5
Orges no 38	4
Orges no 39	3
Orges no 40	2
Orges no 41	1
Orges no 42	0

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

Ble, no 4 68 || Orges no 3 | 40 |
Orges no 4	39
Orges no 5	37
Orges no 6	36
Orges no 7	35
Orges no 8	34
Orges no 9	33
Orges no 10	32
Orges no 11	31
Orges no 12	30
Orges no 13	29
Orges no 14	28
Orges no 15	27
Orges no 16	26
Orges no 17	25
Orges no 18	24
Orges no 19	23
Orges no 20	22
Orges no 21	21
Orges no 22	20
Orges no 23	19
Orges no 24	18
Orges no 25	17
Orges no 26	16
Orges no 27	15
Orges no 28	14
Orges no 29	13
Orges no 30	12
Orges no 31	11
Orges no 32	10
Orges no 33	9
Orges no 34	8
Orges no 35	7
Orges no 36	6
Orges no 37	5
Orges no 38	4
Orges no 39	3
Orges no 40	2
Orges no 41	1
Orges no 42	0

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente 54.80 || Seconde patente | 54.80 |
| Forêt à boulanger | 54.50 |

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son 20.25 || Gru rouge | 21.25 |
| Gru blanc | 22.25 |

(Prix à la tonne.)

Extra no 2 15.00 || No 2 | 13.00 |
| No 3 | 12.00 |

(Prix la douzaine au détail.)

Frais 65 à 67 || Spéciaux | 62 à 64 |
Extrêmes	55 à 57
Extrêmes de poignées	49 à 51
D'entrepôts	
Extras	39 à 40
Premiers	35 à 36
Seconds	31 à 32

(Prix la livre au détail.)

Poussins d'éclosion 43 à 45 || Poussins choisis | 37 à 41 |
Poussins à rôti	27 à 33
Poussins à sauter	24 à 31
Jeunes canetons	32
Canards à rôti	25
Oisons à rôti	24
Dindons à rôti	29 à 33

POMMES DE TERRE

Green Mountains, 80 lbs 90 || Cobblers, 90 lbs | 1.00 |

Les recettes de l'Etat en baisse

Ottawa, 11. — La dette nette du Canada était augmentée de \$22,381,938 au 30 novembre dernier, l'après le bulletin mensuel du ministère des finances. Au 30 novembre la dette était de \$2,185,733,137.

Le bulletin qui n'indique que les revenus et les dépenses inscrites dans les livres du ministère des finances, au 30 novembre, démontre que les revenus ordinaires ont diminué et que les dépenses ordinaires ont augmenté dans les derniers huit mois de l'année fiscale terminée au 30 novembre.

La diminution des revenus ordinaires comparativement de l'an dernier s'élève à \$57,408,529. Les dépenses ordinaires accusent une augmentation de \$12,572,630 pendant la même période.

Les revenus totaux pour les huit mois, qui viennent de se terminer, furent de \$261,720,309 tandis que pour la période correspondante de l'an dernier, ils furent de \$319,218,838.

Les dépenses ordinaires se totalisent cette année à \$252,457,478, comparativement à \$239,884,848 pour les huit mois écoulés.

Les revenus des douanes ont diminué considérablement pendant que les revenus de l'impôt sur le revenu ont augmenté légèrement.

Le montant affecté au paiement des pensions a également augmenté et le budget de la défense nationale a diminué.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Se fondant sur le fait qu'il y a du blé pour répondre à tous les besoins et qu'ils pourront se le procurer lorsqu'ils le désireront, les acheteurs européens sont restés inactifs hier. On dit dans certains milieux qu'ils attendent les décisions finales du pool canadien sur le mode de vente qu'il adoptera. D'où la faiblesse des cours à l'ouverture à Winnipeg, faiblesse qui fut accentuée par la suite lorsqu'on apprit qu'il en était de même à Liverpool, à Buenos Ayres et même à Chicago.

Les offres de blé de l'hémisphère austral restent considérables et les prix sont particulièrement faibles. La pluie continue en Argentine et on rapporte que la qualité du blé dans certaines régions est tellement pauvre qu'on ne se donne même pas la peine de le couper parce qu'aux prix actuels ce serait travailler à perte.

Les expéditions de blé russe cette semaine ont été moins considérables comme cela était prévu, s'établissant à 2,416,000 boisseaux seulement.

Les exportations de l'Australie pendant la présente saison, pour le blé et la farine, se sont totalisées à 71 millions de boisseaux, soit une diminution de 34 millions de boisseaux sur l'année dernière. On estime à 5 millions de boisseaux le solde de blé en magasin provenant de la saison passée.

Aux Etats-Unis, le président du Farm Board, M. Legge, s'est opposé à ce qu'on distribue aux populations affectées par la sécheresse l'été dernier une quarantaine de millions de boisseaux de blé comme la chose fut suggérée. Il dit que ce serait annuler le travail de stabilisation du Farm Board et que pour maintenir les prix celui-ci devrait de nouveau recommencer une forte politique d'achat.

Les prêts aux courtiers

Nouvelle diminution, de 12 millions cette fois, dans le montant des prêts aux courtiers. Le total à date s'établit à \$2,099,000,000.

Matériel ferroviaire

Le Pacifique Canadien émettra prochainement une émission d'obligations au montant de 17 millions pour l'achat de matériel ferroviaire. Il n'est pas probable que tout le montant soit immédiatement placé en commandes, mais une partie sera incessamment et le reste au cours de l'année. On annonce aussi que le Canadien National placera d'importantes commandes au cours de la semaine prochaine. Les deux nouvelles confirment donc les rumeurs qui circulaient depuis quelque temps, et les différentes compagnies, telles que Canadian Car, National Steel Car, les compagnies d'acier et de produits en bronze, etc., verront de ce fait leur activité assurée pendant un certain temps.

Hudson's Bay Co.

Le conseil d'administration de la Hudson's Bay Co. vient d'annoncer sa décision de ne pas déclarer de dividendes. Atteints par la baisse de la fourrure d'une part et par de moindres activités dans ses différents départements au Canada, tels que la vente de terres et une moindre activité aux magasins de détail qui appartiennent à la compagnie, celle-ci devra apparemment subir de fortes pertes cette année.

Bank of United States

La Bank of United States, sur laquelle il y eut un commencement de course avant-hier dans l'après-midi, est définitivement en faillite. Comme nous le supposions hier, d'après les indices apparents, le projet de fusion de cette banque avec quatre autres n'était que pour sauver cette dernière et ainsi ne pas effrayer inutilement le public américain. Mais les négociateurs, après quatre semaines de négociations, ne purent pas s'entendre et la banque en danger fut laissée à son sort.

Naturellement, les autres banques, comme nous l'avons rapporté dès hier, ont immédiatement pris des mesures pour éviter une crise plus sérieuse. Non seulement on a offert des garanties aux déposants, mais on a publié une sorte

J.-Paul Benoist, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles

467 rue St-François-Xavier - Ch. 203

Tél. MARquette 5339

de manifeste assurant qu'aucune autre institution bancaire importante n'est en danger.

Envoi d'or canadien

Pour la première fois depuis plusieurs mois, le Canada a envoyé de l'or aux Etats-Unis hier. L'envoi, au montant de cinq millions de dollars, a été fait par la Banque Royale alors que le dollar américain faisait prime de 5-32 à 1%.

Contre cette pratique

Un groupe d'importateurs américains, en particulier des importateurs de papier-journal, se sont opposés hier, au projet d'obliger les exportateurs de l'étranger à se procurer des factures consulaires. On dit que cela aurait pour résultat d'intensifier le mécontentement qui existe déjà à l'étranger et particulièrement au Canada et pourrait provoquer des mesures de représailles. De plus, comme chaque facture consulaire coûterait \$2.50 pour être visée, c'est plus d'un million que les importateurs américains devront ajouter au coût des produits qu'ils importent. Les seuls journaux se trouvant dans l'obligation de verser ainsi un montant supplémentaire de \$300,000 au coût du papier qu'ils trouvent déjà élevé.

Les baissiers

On rapporte de Wall Street qu'à la suite du dernier mouvement de baisse le nombre des baissiers a notablement augmenté au point que maintenant les titres d'action de U. S. Steel, pour les échanges entre courtiers, font légèrement prime pour la première fois depuis quelques semaines.

Les ventes d'immeubles

Il y a eu hier, 35 ventes d'une valeur totale de \$308,026.66, 17 ventes de \$2,000 et plus. Dans l'après-midi, se fit la vente principale de la journée. C'est le quartier Saint-André qui l'a enregistré. Le dié National a l'angle de Guy, et un terrain au prix de \$83,000. La vente la plus importante de l'après-midi a été enregistrée par la Cité de Verdun alors que M. E. Nolin a vendu à Mme J.-O. Desjardins, 2115 et 2117, terrain 12 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier St-Edouard. — Rue Chamond, Bâtisses Nos 4274, 4275, 4276-1, terrain 33 x 125 pieds, à \$1,000. — J.-R. Laviolette, notaire.

Quartier Montcalm. — Rue Poupart, Bâtisses Nos 6004, 6006, Lot No 208-1038, Terrain 25 x 105 pieds. — U. Bertrand vend à Dame J. Valois, \$7,300. — J.-H. Chevrete, notaire, 1930.

Cité d'Outremont. — Ave Willowdale, Terrain 30 x 110.4 pieds. — J. E. Cooke vend à I. Litwin, \$2,151.50. — J. F. Reddy, notaire, 1930.

Ave Willowdale. Terrain 30 x 110.4 pieds. — J. E. Cooke vend à I. Litwin, \$2,098. — J. F. Reddy, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier Ahuntsic. — Rue Kelly, Bâtisses Nos 6684, 6686, Terrain 48 x 90 pieds. — P. Boisvert vend à J. J. Thompson, \$4,000. — B. Melanson, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 80 pieds. — A. Breton vend à G. Bernier, \$4,000. — G. Michaud, notaire, 1930.

Quartier St-Paul. — Rue Briand, Bâtisses Nos 6596, 6600, Lot No 392-535, Terrain 30 x 8

LA VIE SPORTIVE

Montréal triomphe du Détroit

(Par X.-E. NARBONNE)

Le club de Détroit a joué sa première partie de la saison à Montréal hier soir, mais malgré tous ses efforts il n'a pu vaincre les protégés du président Strachan qui ont remporté la victoire par un résultat de 3 à 2.

Les Falcons ont créé une bonne impression, hier soir, car les hommes de Jack Adams ont donné du fil à retordre aux Maroons et sur la fin de la dernière période les visiteurs se sont montrés fort dangereux. Les Falcons sont rapides et jouent avec un assez bon ensemble mais cependant nous croyons qu'ils n'ont pas le "punch" nécessaire dans les moments critiques et c'est ce qui a été cause de sa défaite d'hier soir.

Le Montréal a joué la meilleure partie de sa saison et tous les joueurs des Maroons se sont mis en évidence au cours de cette journée mais cependant, nous devons ajouter que la vieille garde composée de Siebert, Stewart et Smith, s'est particulièrement distinguée. Les trois vétérans ont joué avec entrain et leurs attaques contre les buts de Dolson ont été très dangereuses au point que Stewart et Siebert ont réussi à prendre le gardien des buts de Détroit en défaut.

Flat Walsh a le mérite d'avoir évité un échec au Montréal car le gardien des filets du club local n'a fait des arrêts de toute beauté et les conseils qu'il a donnés à ses coéquipiers ont été très utiles. Sur la défense Wilcox, Boucher et Higgins ont été très solides et McVicar a prêté main-forte aux reculiers.

Jimmy Ward s'est distingué au cours de cette rencontre et parmi les jeunes qui ont figuré avec le plus d'avantage nous devons mentionner Dave Trotter et Higgins. Les frères Roche, Gallagher et Higgins ont aussi fait bonne figure et ils s'attirèrent les applaudissements de l'assistance qui était de neuf mille personnes.

Le vétérinaire Reg Noble et Rockburn furent très solides sur la défense des visiteurs tandis que Goodfellow fut le joueur le plus efficace sur l'attaque des Falcons.

Montréal a été favorisé par le "banc" hier soir car deux de ses points auraient pu être évités. Jimmy Ward, qui compta le premier point, réussit à passer la rondelle dans les filets de Dolson avec l'aide de Goodfellow, du Détroit. Jimmy reçut une passe de Smith, qui paraissait être hors-jeu, et lorsqu'il alla contre les buts ennemis le caoutchouc fut arrêté par Dolson mais rebondit en avant. La rondelle toucha à la jambe ou au bras de Goodfellow et alla retomber dans les filets du club visiteur.

Un autre point chanceux du Montréal fut celui enregistré par Siebert à la deuxième période. L'avant du Montréal venait d'intercepter une passe en avant des buts de Flat Walsh, près de la ligne bleue, et au lieu de descendre avec le caoutchouc Babe décida de lancer de loin. Siebert avait tiré juste et comme Dolson était loin de l'attendre à une chose pareille il se surpris à la rondelle et le caoutchouc vint lui passer entre les jambes pour pénétrer dans ses filets.

La joute d'hier ne fut pas rude et les arbitres Mallinson et Daigault eurent la tâche facile.

Alignement et sommaire:

Montréal but Dolson
Walsh déf. Noble
Boucher déf. Rockburn
Wilcox déf. Goodfellow
Stewart centre Sorrell
Smith avant Filmore
Siebert avant Filmore

Montréal: substituts: Gallagher, Ward, Trotter, McVicar, E. Roche, D. Roche, Haynes, Higgins.

Détroit: Hay, Aurie, Lewis, McInenly, Evans, Cooper, McCabe, Creighton, Hicks, Frederickson.

Arbitres: Mallinson et Daigault.

Première période
1—Montréal, Ward 7.15
2—Détroit, Sorrell 6.05
3—Montréal, Stewart 6.30
Punitions: Noble, Stewart, Goodfellow.

Deuxième période
1—Montréal, Siebert 8.15
Punitions: Ward, McVicar.

Troisième période
1—Détroit, Goodfellow 12.15
Punitions: Evans, McInenly, E. Roche.

Ce soir à l'Arena Mont-Royal

Les partisans de la Ligue Starr n'attendent que l'heure de la première partie de ce soir à l'Arena Mont-Royal, qui mettra aux prises le C. P. Saint-Stanislas contre le Canadien-Montgomery, pour encourager leurs favoris à la victoire. A huit heures précises, ces deux clubs se lanceront dans la mêlée. Il est certain que le Cercle Paroissial St-Stanislas, après deux semaines de repos, est bien déterminé à sortir victorieux. D'un autre côté, Pierre Villeneuve, gérant des champions de la Ligue Starr, l'an dernier, ne tient pas à se laisser devancer trop par le redoutable Saint-Viateur, actuellement en tête de la Ligue Starr. Ce dernier rencontrera, dans la deuxième partie de ce soir, le Parc Champlain, qui a été très malchanceux jusqu'ici, perdant ses deux premières parties par le résultat de 1 à 0. Chose certaine, nous annonçons le gérant Molini, que le Badolesme va rester chez elle, car il a renforcé son équipe de quatre nouveaux joueurs: Arthur Mantha, du Victoria, Jr. George Thoms et Arthur Bahem, du Loyola. Le quatrième ne sera connu que sur la glace. Comme dessert servi aux amateurs de bon goût, le programme de ce soir pour la troisième séance régulière de la Ligue de Hockey Starr, offre une

Les Bruins sont défaits à New-York

New-York, 12. — Les Américains ont causé une véritable surprise hier soir aux dix mille personnes réunies au Madison Square Garden car les hommes de Bill Dwyer ont triomphé des Bruins de Boston par un résultat de 2 à 1, dans une joute très dure, la plus rude encore vue depuis le commencement de la saison.

Dès le commencement des hostilités les spectateurs purent se rendre compte qu'il existait une certaine animosité entre les joueurs et dans la deuxième période Rabbit McVeigh et Dit Clapper en vinrent aux prises, puis Normie Himes se lança dans la bataille. Des coups de poing furent échangés. Les arbitres et les autres joueurs séparèrent les combattants et le calme se rétablit. Clapper et McVeigh reçurent chacun une punition majeure tandis que Himes fut envoyé au banc du pénitencier pour deux minutes.

Les arbitres se montrèrent très indulgents, car des arbitres compétents et soucieux de faire respecter les règlements auraient dû infliger au moins cinquante punitions tant qu'il n'y en eut que treize.

Les deux gardiens de buts durent se dépenser hier soir car leurs filets étaient constamment assiégés mais Worters et Thomson étaient en grande forme et leur belle tenue a fort pu l'assister.

Sheppard donna l'avantage aux Américains en comptant le premier point de la partie seize minutes après le commencement du jeu. Cet avantage cependant fut de courte durée car Shore fit une course de toute la longueur de la glace et déjoua Worters une minute plus tard.

Les Américains reprirent les devants dès le commencement de la deuxième période alors qu'un cours de mêlée devant les buts de Thompson, Burch réussit à pousser la rondelle dans les filets des Bruins.

Les deux clubs bataillèrent en vain le reste de la partie, les Bruins pour égaliser le résultat et les Américains pour conserver leur mince avance.

Ce n'est que lorsque la cloche finale résonna que les Américains furent certains de la victoire.

Alignement des équipes:

AMERICAINS but Thompson
Worters défense Shore
Ayers défense Owen
Burch centre Welland
Patterson aile Clapper
Emms aile Harris
Simpson subs Barry
Brydge, Neville Galbraith
Carson Oliver, Hitchman
Himes, McVeigh Chapman
Sheppard Pratt, Darragh
Massecar, Hughes Gainor

Arbitres: Ion et Shaver.

SOMMAIRE

Première période
1. Américains: Sheppard 16.04
2. Boston: Shore 17.16
Punition: Harris.

Deuxième période
3. Américains: Burch 1.01
Punitions: Ayers, 2. Dutton, 2. Clapper (majeure); McVeigh (majeure), Himes.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Clapper, Emms, Ayres, Harris et Shore.

Le classement des équipes

SECTION CANADIENNE

Club	G.	P.	N.	P.	C.P.	Pts
Canadien	8	3	0	36	26	12
Toronto	5	3	2	21	11	12
Montréal	5	5	0	17	23	10
Américains	3	5	4	14	17	10
Ottawa	4	7	1	19	25	9

SECTION AMERICAINNE

Club	G.	P.	N.	P.	C.P.	Pts
Chicago	7	2	1	24	11	15
Boston	6	4	1	25	13	13
Détroit	4	3	2	20	18	10
Rangers	4	4	2	26	27	10
Philadelphie	1	9	1	16	39	3

PROCHAINES PARTIES

Samedi, le 13 décembre: N. Y. Américain à Canadien; Boston à Toronto; Détroit à Philadelphie.

autre partie qui promet d'être très intéressante, entre le C. P. Sainte-Hélène et la maison Charbonneau. La position actuelle des clubs de la Ligue de Gouret Starr, crée un vif intérêt dans le monde du gourret amateur. Le président A.-E. Saucier a certainement raison d'être fier du succès de sa Ligue. Tous les clubs en faisant partie sont des mieux équilibrés et tous sont en mesure de lutter courageusement dans le but de remporter le championnat de la Ligue Starr et ainsi s'assurer le droit de détailler avec les autres ligues affiliées à la Québec Amateur Hockey Association. Il serait imprudent de se prononcer sur l'équipe qui l'emportera cette saison. Cependant, chose certaine, c'est que les partisans de la Ligue Starr pourront assister à une lutte chaudière disputée de part et d'autre tous les vendredis soirs. Une défaite du Saint-Viateur ce soir aux mains du Parc Champlain dans la deuxième partie au programme, placerait le Canadien-Montgomery et le C. P. Sainte-Hélène, advenant une victoire de ces derniers, en tête de la Ligue Starr. Mais les sœurs-muets n'entendent pas se laisser vaincre et feront l'impossible pour garder leur avantage.

POSITION DES EQUIPES

Club	G.	P.	N.	Pts
Saint-Viateur	2	0	0	4
Canadien-Montg.	1	0	1	3
C. P. Sainte-Hélène	1	0	1	3
Rosemont	0	0	2	2
C. P. St-Stanislas	0	1	0	0
Charbonneau	0	1	0	0
Parc Champlain	0	2	0	0

CANADIEN L'EMPORTE A OTTAWA

Ottawa, 12. — La rencontre d'hier soir entre les clubs Canadien et Ottawa a fourni la plus belle exhibition de hockey encore vue en cette ville et les dix mille amateurs présents n'oublieront pas de sitôt cette joute intéressante et contestée. Les Canadiens ont remporté les honneurs de la victoire par un résultat de 5 à 4 mais pour décrocher la palme le Bleu Blanc Rouge dut faire des efforts surhumains et se dépenser sans compter.

Trois fois les Sénateurs prirent l'avantage mais trois fois les hommes de Cecil Hart réussirent à égaliser les chances et finalement Jovie Morenz mit son club en avant en enregistrant le point décisif dans la période supplémentaire.

Hector Kilrea enregistra le premier point des Sénateurs sur une passe d'Alex. Smith, vingt-cinq secondes après le commencement des hostilités mais Wasnie, avec l'aide de Mondou, réussissant quelques minutes plus tard à mettre son club sur un pied d'égalité. De nouveau les Sénateurs prirent l'avantage lorsque Arthur Gagné prit Hainsworth en défaut mais Morenz déjoua Connell sur une passe de Georges Mantha et les deux clubs étaient de nouveau égaux lorsque la première période prit fin.

Les Sénateurs eurent l'avantage des points, sinon du jeu, dans la deuxième période car Grosvenor comptait le troisième point des locaux tandis que les Canadiens étaient tenus en échec par Connell.

Ad début de la troisième période le club Ottawa avait un avantage de deux points sur ses adversaires lorsque Finnegan, sur une passe de Joe Lamb, enregistra la quatrième point. La victoire semblait alors appartenir aux locaux et les partisans des Sénateurs jubilaient à la pensée que leurs favoris allaient vaincre les champions du monde vaincus de la coupe Stanley.

Les joueurs et les spectateurs avaient chanté victoire trop tôt car le Bleu Blanc Rouge eut un grand ralliement et Martin Burke, avec l'aide de Johnny Gagnon, réussissait à compter un autre point pour les Canadiens et une minute avant l'expiration du temps réglementaire le rusé Aurèle Joliat mettait de nouveau son club sur un pied d'égalité.

Les deux clubs durent revenir sur la glace pour dix minutes supplémentaires et c'est au cours de cet engagement que Morenz assura la victoire au Canadien.

Morenz fut sans contredit le héros de la soirée d'hier car il compta deux points et aida Joliat à en compter un autre mais il faut aussi ajouter que toute l'équipe montra une saine distinction au cours de cette partie qui restera mémorable dans les annales du hockey à Ottawa. Aurèle Joliat a beaucoup contribué au succès du Bleu Blanc Rouge.

Hainsworth a eu une belle tenue dans les buts et il fut bien protégé par Mantha et Burke ainsi que par Leduc et McCaffrey. Les avants se lancèrent résolument dans la joute et les courses et les passes faites par les ailiers du Canadien étaient de toute beauté. Les substituts comme les réguliers ont bataillé avec énergie pour remporter la palme et leurs efforts furent bien récompensés.

Léo Bourgeault faisait ses débuts hier soir pour les Sénateurs et il a créé une excellente impression.

Alignement et sommaire:

CANADIEN but Connell
Hainsworth déf. Starr
Burke déf. A. Smith
Leduc centre Lamb
Lépine avant Finnegan
Wasnie avant Kilrea
Joliat avant Kilrea

Substituts:
Canadien: S. Mantha, Mondou, Morenz, Laroche, McCaffrey, G. Mantha, Gagnon, Rivers.

Ottawa: Gagné, Cox, Tonhey, Arthur Smith, Pettigrew, Grosvenor et Bourgeault.

Arbitres: Hewitson et Goodman.

Première période
1—Ottawa, Kilrea 2.5
2—Canadien, Wasnie 2.35
3—Ottawa, Gagné 12.05
4—Canadien, Morenz 4.25
Punitions: Starr, Bourgeault, Morenz.

Deuxième période
5—Ottawa, Grosvenor 8.05
Punitions: Wasnie, Laroche, Kilrea, Laroche (majeure).

Troisième période
6—Ottawa, Finnegan 2.25
7—Canadien, Burke 6.00
8—Canadien, Joliat 18.40
Punitions: Starr, Leduc, Joliat, Bourgeault, Alex. Smith.

Période supplémentaire
9—Canadien, Morenz 3.15
Punitions: Burke, 2. Mantha, 2. Grosvenor, Lamb.

Au National

Il y aura une assemblée générale des membres à vie, actifs et section féminine, dimanche, le 14 courant, à 3 heures p.m. Affaires très importantes.

Voici les noms des officiers de l'Union Canadienne de Raquetteurs, 1930-31:

Président: Raoul Mayrand, 147, 3e avenue Limoulu, Qué.; 1er vice-président: Alfred LaRocque, 350 Wilbrod, Ottawa; 2e vice-président: Geo.-H. Chénier, 434 Cherrier, Montréal; sec.-trés. Adhémar Tremblay, 978 St-Timothée, Montréal; ass.-sec.: Lucien Denis, 116 Richelieu, Québec; directeurs: Eugène Roy, 1901 Centre, Montréal; J. L. Racine, 3595 Cartier, Montréal; Rosaire Mayrand, 110 rue du Point, Québec; Raoul Charbonneau, 4595 St-Laurent, Montréal; E. A. Martel, Loretteville, Qué.; Auray Brodeur, St-Hyacinthe; Nap. Bellet, 80 1-2, Maisonneuve, Québec.

LES OFFICIERS

Président: Raoul Mayrand, 147, 3e avenue Limoulu, Qué.; 1er vice-président: Alfred LaRocque, 350 Wilbrod, Ottawa; 2e vice-président: Geo.-H. Chénier, 434 Cherrier, Montréal; sec.-trés. Adhémar Tremblay, 978 St-Timothée, Montréal; ass.-sec.: Lucien Denis, 116 Richelieu, Québec; directeurs: Eugène Roy, 1901 Centre, Montréal; J. L. Racine, 3595 Cartier, Montréal; Rosaire Mayrand, 110 rue du Point, Québec; Raoul Charbonneau, 4595 St-Laurent, Montréal; E. A. Martel, Loretteville, Qué.; Auray Brodeur, St-Hyacinthe; Nap. Bellet, 80 1-2, Maisonneuve, Québec.

LES OFFICIERS

Président: Raoul Mayrand, 147, 3e avenue Limoulu, Qué.; 1er vice-président: Alfred LaRocque, 350 Wilbrod, Ottawa; 2e vice-président: Geo.-H. Chénier, 434 Cherrier, Montréal; sec.-trés. Adhémar Tremblay, 978 St-Timothée, Montréal; ass.-sec.: Lucien Denis, 116 Richelieu, Québec; directeurs: Eugène Roy, 1901 Centre, Montréal; J. L. Racine, 3595 Cartier, Montréal; Rosaire Mayrand, 110 rue du Point, Québec; Raoul Charbonneau, 4595 St-Laurent, Montréal; E. A. Martel, Loretteville, Qué.; Auray Brodeur, St-Hyacinthe; Nap. Bellet, 80 1-2, Maisonneuve, Québec.

LES OFFICIERS

Président: Raoul Mayrand, 147, 3e avenue Limoulu, Qué.; 1er vice-président: Alfred LaRocque, 350 Wilbrod, Ottawa; 2e vice-président: Geo.-H. Chénier, 434 Cherrier, Montréal; sec.-trés. Adhémar Tremblay, 978 St-Timothée, Montréal; ass.-sec.: Lucien Denis, 116 Richelieu, Québec; directeurs: Eugène Roy, 1901 Centre, Montréal; J. L. Racine, 3595 Cartier, Montréal; Rosaire Mayrand, 110 rue du Point, Québec; Raoul Charbonneau, 4595 St-Laurent, Montréal; E. A. Martel, Loretteville, Qué.; Auray Brodeur, St-Hyacinthe; Nap. Bellet, 80 1-2, Maisonneuve, Québec.

LES OFFICIERS

Président: Raoul Mayrand, 147, 3e avenue Limoulu, Qué.; 1er vice-président: Alfred LaRocque, 350 Wilbrod, Ottawa; 2e vice-président: Geo.-H. Chénier, 434 Cherrier, Montréal; sec.-trés. Adhémar Tremblay, 978 St-Timothée, Montréal; ass.-sec.: Lucien Denis, 116 Richelieu, Québec; directeurs: Eugène Roy, 1901 Centre, Montréal; J. L. Racine, 3595 Cartier, Montréal; Rosaire Mayrand, 110 rue du Point, Québec; Raoul Charbonneau, 4595 St-Laurent, Montréal; E. A. Martel, Loretteville, Qué.; Auray Brodeur, St-Hyacinthe; Nap. Bellet, 80 1-2, Maisonneuve, Québec.

Les clubs de l'Union Canadienne

Le bureau de direction de l'Union Canadienne des Raquetteurs nous transmet la liste des adresses des présidents et secrétaires de clubs de raquette qui lui sont affiliés. Les raquetteurs sont priés de la conserver car ils pourront s'en servir à l'avenir.

MONTREAL

Le Boucanier: président, Adhémar Tremblay, 978 rue St-Timothée; secrétaire, Armand Vidicaire, 4683 St-Hubert.

Canadien de St-Henri: président, Evangeliste Hogue, 252 rue St-Philippe; secrétaire, R. Payette, 287 St-Augustin.

Coeurs Joyeux: président, J.-Eug. Roy, 1901 rue Centre; secrétaire, René Grevier, 4438 Drolet.

Feuille d'Érable: président, Georges H. Chénier, 434 Cherrier; secrétaire, J. C. Perreault, 7277 St-Denis.

Laurier: président, Raoul Charbonneau, 4595 St-Laurent; secrétaire, Eugène Coulombe, 6334 Chabot.

Montagnard: président, Dr L. O. Geoffroy, 920 Notre-Dame ouest; secrétaire, A. Domingue, 8248 St-Denis.

M. A. A. S. C.: président, John Speak, 2070 Peel; secrétaire, J. M. McKennedy, 2070 Peel.

National: président, D. Couture, 840 Cherrier; secrétaire, Gérard Brox, 840 Cherrier.

St-Basile: président, Jos. Gagné, 1331 Ste-Catherine est; secrétaire, A. Bieau, 1331 Ste-Catherine est.

St-Joseph: président, Willie Lawton Jr., 3905 St-Antoine; secrétaire, O. Gosselin, 2749 Centre.

Trappeur: président, J. P. Lesage, 2102a Leclaire; secrétaire, Bernard Paradis, 751 Roy est.

QUEBEC

Le Dragon: président, Eugène Chamberland, 19 Déjany; secrétaire, Alcide Côté, 330 2e Avenue, Limoilou.

Le Frontenac: président John Clark, 16 Durocher; secrétaire, Jos. Michaud, 210 rue Du Roi.

Le Huron: président, J. A. Lepire, 56 Côte de la Montagne; secrétaire, J. A. Lachance, 321 de la Reine.

Le Montcalm: président, Ernest Pelletier, 199 des Franciscains; secrétaire, Alex. Gagnon, 55 Scott.

L'Union Commerciale: président, Rosaire Myrand, 110 du Pont; secrétaire, Paul Gobeil, 54 Napéol.

Le Zouave: président, Marc Gosselin, 19 Déjany; secrétaire, Edgar Rochette, 32 Déjany.

SHERBROOKE

Le Cercle Gounod: président, J. E. Laliberté, 109 King; secrétaire, Alfred Roy, 98 Gillespie.

Le Dollard: président, M. Bourguignon, Sherbrooke, Qué.

Le St-François: président, T. H. Pelletier, Hôtel Windsor (New); secrétaire, L. P. Biron, Hôtel Windsor (New).

Le Sherbrooke S. S. C.: président, J. G. D. Bryant, Sherbrooke.

Le Tourne: président, Dr Ludger Forest, 105 Québec; secrétaire, Gaston G. Rousseau, 49 Brooks.

Le Sherbrooke S.S.C.: président, J. G. D. Bryant, Sherbrooke; secrétaire, Geo. S. Lothrop, 199 Prospect.

OTTAWA

Le Forestier: président, A. Dal-laire, 286 Clarence; secrétaire: Joseph Landriault, 161 St-André.

La Galette: président, Alfred LaRocque, 350 Wilbrod; secrétaire: Valmore Lajoie, 332 Water.

Le Libellule: président, Horace Desjardins, 298 Dalhousie; secrétaire: J. Emile Bélanger, 157 1-2 Clarence.

Le Cendrillon: président, S. Desjardins, 45 Cobourg; secrétaire: J. E. Laframboise, 518 St-Patrice.

Les Alps: président, Ludger Lagacé, 13 Rochon, Wrightville, Qué.; secrétaire: G. Lagacé, 13 Rochon, Wrightville, Qué.

Le Boswell: président, Joseph Marceau, 221 Notre-Dame, Hull; secrétaire: Jean Schingh, Hôtel Laurier, Hull.

AUTRES VILLES

Le Champlain: président, J. R. Courtemanche, hôtel de ville, Iler-ville, Qué.

Les Chevaliers de Colomb, président: J. E. Daveau, B. P. 173, Thetford Mines, Qué.

L'A.A.A. de Joliette, président: Amédée Henry, B.P. 62, Joliette, Qué.

Le Granby, président: A. Dorion, Granby, Qué.

L'Infinigable, président: Adrien Campbell, St-Hyacinthe, Qué.; secrétaire, Camille Monseau, 129 Grouard, St-Hyacinthe, Qué.

Le Lavolette, président: Léonce Gélinas, 48 Royale, Trois-Rivières, Qué.

Le Loretteville, président: Louis Faucher, Loretteville, Qué.; secrétaire: Mathieu Linteau, Loretteville, Qué.

Le Laignon, président: Roméo Pleau, Loretteville, Qué.; secrétaire: Henri Pageau, Loretteville, Qué.

Les Pieds Légers, président: Ed. Demers, Drummondville, Qué.; secrétaire, H. Duchesneau, Drummondville, Qué.

Le Sorel, président: Edgar Valois, Sorel, Qué.; secrétaire: Antonio Langlois, Sorel, Qué.

Le Salaberry, président: Elzéar Lalonde, B.P. 806, Valleyfield, Qué.; secrétaire: Jean Solis, B.P. 75, Valleyfield, Qué.

Le Voltigeur, président: Nap. J. Mercier, 19 St-Laurent, Lévis, Qué.; secrétaire: C. H. Paré, 6 St-Joseph, Bienville, Qué.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

La ligue de hockey intermédiaire Mont-Royal donnera une autre séance dimanche prochain à la patinoire de la partie nord alors que deux parties seront inscrites au programme. Dans la première joute le Champêtre s'alignera contre le LaFontaine, tandis que le C. P. Verdun et le Saint-François-Xavier se disputeront la victoire dans la deuxième partie à l'Affiche.

Dimanche dernier, le C. P. Verdun a démontré sa véritable force. Le St. Michael, vainqueur des clubs Saint-François et Champêtre, a reçu une véritable raclée par le résultat de 3 à 0. Verdun se faisait justice. Le Verdun veut prouver que sa victoire de dimanche dernier n'est pas due à la chance et il va lutter contre le Saint-François-Xavier dimanche prochain, avec la même détermination qu'il a affichée contre les Irlandais.

Il n'y a pas de doute que quelque chose doit être fait sur l'attaque des champions qui n'ont gagné qu'une seule partie depuis le début de la saison. Il appert qu'un nommé Hamel pratique actuellement avec le club. On dit beaucoup de bien de lui.

Le jeu d'ensemble du C. P. Verdun a été une révélation pour les amateurs de hockey, dimanche dernier. Valois a fait un travail énorme au centre. Il a aidé ses camarades fréquemment avec le résultat qu'il a été responsable du premier point. Alary, Reeves, Connolly et Gravel ont pris une part très active sur l'attaque. C'était une défense infranchissable qui protégeait le petit Armstrong.

André Bourgoin a compté son premier point, dimanche dernier. Ce fut le résultat d'un bel effort. Bourgoin est l'un des plus persistants "back-checkers" dans la ligue Mont-Royal. Plusieurs partisans du Saint-François se demandent quand les fameux compteurs du club, l'an dernier, se mettront à l'oeuvre. Alexandre, Easton, Gervais, Armand, avaient plusieurs points à leur crédit après avoir joué quatre parties, hier dernier.

La partie Verdun-Saint-François sera certainement la partie par excellence, dimanche prochain.

La Fontaine sera au programme après une absence de deux semaines. On s'aperçoit de dimanche en dimanche que les hommes de MM. Saucier et Debonville sont de plus en plus populaires. Il n'y a pas de doute que le LaFontaine possède une forte équipe. Le Champêtre, qui aura une intéressante nouvelle à fournir aux amateurs de hockey, devra se surpasser pour le vaincre. La récente acquisition d'Hovie Grant a renforcé l'attaque. Cet habile compteur prouvera son

Le marché dans l'est

L'ECHEVIN DEGUIRE EXPOSE DE NOUVEAU SON PROJET

M. l'échevin Pierre Deguire a exposé hier midi, au déjeuner hebdomadaire de la Ligue du progrès civique, son projet d'un marché dans l'est pour remplacer le marché Bonsecours. Le Dr Milton Hersey présidait la réunion, à laquelle assistaient MM. les commissaires Savignac et Mathieu.

Le R. P. Léon Lebel, S.J., devait donner la causerie, mais il avait été appelé à Québec au sujet d'un projet de loi intéressant l'U. C. C. dont il est l'auteur, et avait désigné l'échevin Deguire à sa place.

Les arguments apportés par M. Deguire ont été exposés à plusieurs reprises ici même.

L'agrandissement du marché Bonsecours ne remédierait pas à la congestion actuelle, mais ne pourrait au contraire que l'accentuer, étant donné la proximité des grands centres administratifs et financiers; de plus cet agrandissement, qui ne serait pas à l'avantage des contribuables, serait trop onéreux pour l'avantage qu'on en pourrait retirer.

D'autre part, le site proposé vers la rue Iberville, au nord de Sherbrooke, permettrait de faire vaste, à peu de frais, dans un endroit plus favorable que le site actuel du marché, etc., etc.

Après sa causerie, M. Deguire a répondu à quelques questions. M. Savignac lui a demandé s'il y avait assez de place au marché Bonsecours si l'on n'y admettait que les cultivateurs de bonne foi. M. Deguire répond qu'il était autrefois membre d'une organisation de 1500 cultivateurs de bonne foi, et qu'ils ne pouvaient pas trouver place au marché, et étaient obligés de vendre leurs produits à des intermédiaires; un grand marché abordable, dit-il, ferait disparaître ces intermédiaires.

Quelqu'un demande au conférencier si son projet aurait pour résultat de faire baisser le coût de la vie et dans quelle mesure? M. Deguire répond qu'on sauverait le profit de l'intermédiaire, soit 20%. Le marché, dit-il, doit profiter beaucoup plus au consommateur qu'au producteur; le consommateur a beaucoup plus besoin du cultivateur que celui-ci du premier, et c'est pourquoi dans le temps de crise les citadins vont à la campagne et achètent à prix fort réduits les produits de la ferme.

Ne serait-il pas préférable, demande un autre, d'avoir une série de petits marchés? M. Deguire répond que pour le détail, cela est nécessaire, et que les petits marchés devront être installés un peu partout pour desservir la population, mais qu'une série de petits marchés ne suffit pas, qu'il faut un grand marché central pour la distribution des produits et la régularisation des prix, pour que l'offre et la demande puissent se rencontrer. Avec de petits marchés il y a une déperdition de la demande dans un et les prix y baissent, tandis que la demande dépasse l'offre dans un autre et les prix y montent, et le consommateur devrait alors se rendre à deux ou trois marchés pour se rendre compte des prix.

M. Ernest Pitt a remercié le conférencier.

Félicitations à M. Arthur Sauvé

On nous fait tenir la copie d'une résolution adoptée par le club "Auguste-Réal Nugent" de Québec lors de son assemblée du 26 novembre: "Il est proposé par Aimé Dion, avocat, secondé par Yves Montreuil, notaire, l'ordre du jour suivant:

1. Le Club Auguste-Réal Angers, du district de Québec, a pris connaissance avec un intérêt ému de la conférence directrice et créatrice d'action faite par l'honorable ministre Arthur Sauvé, à l'Université d'Ottawa, sur la position canadienne-française dans la Confédération.

2. Il se permet d'exprimer à M. Arthur Sauvé son admiration et sa reconnaissance;

3. Le Club Auguste-Réal Angers offre son entier concours au savant ministre dans sa marche vers son idéal.

— Québec, le 26 novembre 1930.

Université de Montréal

FACULTE DES LETTRES

Cours d'histoire de l'art

Ce soir, à 8 heures, dans la grande salle des conférences de l'Université, M. J.-B. Lazare donnera la 4e leçon de son cours sur l'histoire de l'art. Il parlera de l'Ecole espagnole et Velasquez.

A l'Institut minier et métallurgique

Le Dr Charles Cammell, sous-ministre des Mines, qui est récemment revenu de la Conférence impériale de Londres où il avait été délégué par le gouvernement canadien, sera l'hôte d'honneur à la réunion de l'Institut Canadien des Mines et de la Métallurgie qui aura lieu à l'hôtel Plaza Viger ce soir. M. Cammell prendra comme sujets les expériences dont il fut le témoin comme délégué canadien au récent congrès minier de l'Afrique-Sud. Un nombre de ceux qui y assisteront probablement, on mentionne M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, et M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie.

Les auteurs

Demain soir, à 7 heures, à l'hôtel Mont-Royal, banquet de l'Association des auteurs canadiens en l'honneur des gagnants des prix littéraires du gouvernement provincial. Chant par Mme Gabrielle Trudeau-Bruchési et M. Frank H. Rowe.

Au Conseil législatif

Le bill du chômage est adopté avec trois amendements — Le lieutenant-gouverneur le sanctionne

Québec, 12 — Le bill intitulé "Loi de l'aide aux chômeurs, 1930" qui a été adopté la semaine dernière à la Chambre basse, a subi tous les stades de la procédure parlementaire, hier après-midi, au Conseil législatif, et a été finalement adopté avec trois amendements. Ces trois amendements, la Chambre basse les a adoptés, mais non sans discussion. Le bill a reçu la sanction du lieutenant-gouverneur au milieu de tout le cérémonial ordinaire, devant les membres des deux Chambres réunis dans la salle du Conseil législatif.

Le bill a passé à la Chambre haute sans discussion, sauf quelques explications données par le leader du Conseil, M. N. Pérodeau, sur les trois amendements qui y ont été introduits. Chez les députés c'est surtout le troisième amendement qui a été discuté. Il autorise les municipalités à prêter, porter les octrois pour le chômage aux fabrications, commissions scolaires, aux communautés religieuses, à condition que ces prêts soient affectés à la réparation d'églises ou d'écoles dans les limites municipales.

Au début de la discussion au Conseil, M. P.-R. Du Tremblay a demandé si dans la loi il y avait une clause qui donnait spécifiquement la préférence aux chômeurs pour les travaux à exécuter. Il a fait remarquer qu'il y a des gens qui ont quelque bien, qui ne sont pas dans le besoin mais qui ne travaillent pas pour le chômage; il a demandé si la loi visait spécialement les chômeurs, ceux-ci se trouvent parfaitement à avoir la préférence. M. Martin a fait les mêmes objections que M. Du Tremblay. M. Choquette a trouvé également, de son côté, que le bill tel qu'il est protégé exclusivement les chômeurs.

La Chambre s'est ensuite formée en comité plénier pour étudier le bill et les amendements.

Les amendements au bill du chômage

Le premier amendement se lit comme suit: "Le deuxième alinéa de l'article 8 est amendé en remplaçant les mots 'approuvé par le ministre des affaires municipales' par les mots 'n'exécédant pas six pour cent par année'. Cependant le ministre des affaires municipales peut autoriser un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent".

M. Pérodeau a expliqué que par cet amendement le ministre n'aura à intervenir que si le taux de l'intérêt excède 6%. L'article amendé existait d'abord l'intervention du ministre des affaires municipales pour fixer le taux de l'intérêt sur tous les emprunts.

Par le deuxième amendement, l'alinéa suivant est ajouté après l'article 8: "Il est permis à toute municipalité d'acquiescer de gré à gré, ou par expropriation, les immeubles requis pour l'exécution des travaux à être entrepris en vertu de la présente loi, ainsi que tous droits quelconques affectant ces immeubles."

"La loi qui régit la municipalité s'applique pour l'expropriation prévue par l'alinéa précédent. "La municipalité est autorisée, pour payer le coût d'acquisition de ces immeubles, à employer ces fonds généraux au moyen d'une résolution, ou à faire un ou des emprunts."

"Les dispositions de l'article 2 s'appliquent aux emprunts autorisés par le présent article."

C'est-à-dire que cet article est ajouté pour permettre aux municipalités d'exproprier les terrains requis pour les travaux autorisés par le comité du chômage. Ottawa ne permet pas de payer, à même les octrois, les terrains à exproprier. Par ce nouvel article, l'on permet aux municipalités d'acquiescer ces terrains et, puisqu'elles doivent les payer elles-mêmes, on leur donne le pouvoir de contracter des emprunts à cette fin.

Le troisième amendement, qui a été l'objet de la plus grosse discussion à la Chambre basse, se lit comme suit et a été ajouté après l'article 9: "Toute municipalité régie par le code municipal est autorisée à céder et transporter à l'oeuvre et fabriquer d'une paroisse, à une congrégation religieuse ou société religieuse, ou à une commission scolaire tous ou partie des octrois qui lui sont accordés en vertu de la présente loi, aux fins de les appliquer à des travaux de construction et de réparations à une église ou à une école située dans les limites de la municipalité, pourvu que la part contributive exigée de la municipalité, pour bénéficier desdits octrois, lui soit remboursée par l'oeuvre et fabriquer, la congrégation ou société religieuse, ou la commission scolaire, suivant le cas."

Cet article, a expliqué M. Pérodeau, a été ajouté pour permettre aux municipalités de faire des ententes avec la fabrique ou, s'il s'agit des protestants, avec la congrégation religieuse, ou encore avec une commission scolaire, pour consacrer tous les octrois ou partie des octrois de la municipalité à des travaux effectués à une église ou à une école. Naturellement, a ajouté M. Pérodeau, la fabrique ou la commission scolaire devra assumer le paiement de la part contributive de la municipalité. Par l'article ajouté, l'on donne à ces corporations tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

Après avoir adopté puis renvoyé à la Chambre basse le bill ainsi amendé, le Conseil législatif s'est ajourné au mercredi 14 janvier prochain.

Les produits canadiens

M. Beaudry Leman, devant l'Association des manufacturiers canadiens, développe ce thème: charité bien ordonnée commence par soi-même

L'Association des Manufacturiers canadiens avait invité un bon nombre d'hommes d'affaires hier soir à l'hôtel Windsor à son deuxième dîner; il s'agissait de pousser la campagne en faveur des produits canadiens (Produced-in-Canada). Les orateurs furent le gérant général de la Banque Canadienne Nationale, M. Beaudry Leman, et M. le juge Edouard Fabre-Surveyer. C'est le président de la section montréalaise de l'Association des Manufacturiers canadiens, M. Allan M. Mitchell, qui présenta les orateurs, et le président du comité Produced-in-Canada, M. A. P. Murray, ainsi que le président de la section québécoise, M. Georges Savoy, de Saint-Jean, qui les remercièrent.

"Je puis bien prendre comme texte de ce très bref sermon, dit M. Beaudry Leman: 'Charité bien ordonnée commence par soi-même.' Une méthode efficace de pratiquer la charité de façon large et ennobliante, c'est de procurer du travail rémunérateur et permanent à tous ceux qui peuvent et veulent travailler."

"Ce grand devoir est une loi de toute science sociale ou politique qui ne s'applique pas seulement à l'Etat qui doit encourager et stimuler l'initiative privée, non seulement aux chefs de l'industrie et de la finance qui procurent du travail avec leurs capitaux et leurs entreprises, mais encore à tous les membres de la communauté qui doivent en usant intelligemment de leur pouvoir d'achat, contribuer à maintenir une saine activité économique."

"La charité commence par soi-même. Est-ce qu'il serait suffisant de ne considérer la charité que dans les bornes étroites de nos préoccupations et de nos ambitions personnelles? Est-ce que nos devoirs prennent fin lorsque nous sortons de l'enclos où nous vivons? Je laisse la réponse à votre jugement."

"Mais si vous êtes convaincus comme moi qu'il est non seulement possible, mais désirable d'aider aux autres lorsqu'il n'y a pas d'inconvénient pour soi-même, alors je suis convaincu du succès de la campagne en faveur des produits canadiens, je suis assuré que les parains du mouvement obtiendront des résultats qui seront une récompense."

"Je sais combien est tentante l'herbe qui croît de l'autre côté de la clôture. J'ai entendu parler des luttes héroïques de l'étoffe du pays contre la concurrence des étoffes étrangères et je crois que l'importateur doit avoir sa place à la table de la communauté. C'est là un problème qui exige de la mesure, du jugement et une opinion publique éclairée. Aucun manufacturier ne peut s'arroger le droit de vendre un article inférieur à un prix plus élevé. Mais ce qu'il vous demande, c'est de vous rendre compte s'il n'y a pas dans votre propre pays un article aussi satisfaisant. Je crois qu'il vaut la peine que vous vous y arrêtiez."

"Si notre coopération lui aide à élargir ses marchés, il pourra baisser ses prix et améliorer la qualité de ses produits. Ce qui peut s'accomplir dans un pays qui compte 40,000,000 d'âmes ne peut s'accomplir dans un pays qui n'en compte que 10,000,000. Mais nous ne pouvons pas dissocier nos intérêts de ceux de la communauté à laquelle nous appartenons. L'arrêt du contrôle britannique aux Indes, selon M. Churchill, se traduirait ou par un despotisme militaire hindou ou par une nouvelle guerre intestine d'une grande violence. La perte de l'Inde, a-t-il ajouté, consumerait la chute de l'Empire britannique. M. Churchill a parlé ainsi dans une causerie sous les auspices de l'"Indian Empire Society". Voici, résumée à grands traits, la causerie de M. Churchill.

La nation britannique, a dit l'ancien chancelier de l'Echiquier, n'a aucunement l'intention d'abandonner le contrôle effectif qu'elle exerce sur la vie et la propriété dans l'Inde. La conférence en table ronde n'a pas le pouvoir de préparer une constitution pour les Indes et aucune entente conclue par la conférence ne liera le Parlement, au point de vue moral et légal.

L'homme politique conservateur a ensuite affirmé que la préparation d'une nouvelle forme de gouvernement aux Indes dépendra complètement du gouvernement britannique, au temps où la nécessité s'en fera sentir. Il paraît très probable, a-t-il continué, qu'une nouvelle Chambre des communes, représentant beaucoup plus que la présente les forts éléments patriotiques du pays, aura été élue avant la proposition d'un acte de ce genre.

M. Churchill a dit qu'il dénonce les faux espoirs, semence de douleurs, qui proviennent de tentatives persistantes d'éviter l'énouclation de vérités épineuses.

Les choses, a-t-il continué, ne changent pas dans l'Inde. Elles y sont immémorables. Les classes politiques indiennes ne constituent qu'une poignée d'êtres relativement au reste de la population. Dans ce pays de 350,000,000 d'habitants, une personne sur soixante-dix sait lire et écrire; il y a soixante-dix races et un plus grand nombre de religions et de sectes, dont plusieurs sont ennemies.

Le retrait ou la suspension du contrôle britannique signifierait l'avènement d'un despotisme hindou appuyé par une armée de mercenaires européens et la reprise de ces féroces guerres intestines qui ont torturé les masses indiennes des milliers d'années avant que le drapeau britannique eut été dressé à Calcutta. Laissons à elle-même l'Inde dégenerer au point de se trouver dans la situation de la Chine, et cela au prix d'incommensurables souffrances chez 350,000,000 d'êtres.

Le danger, a terminé M. Churchill, c'est que le présent gouvernement peut s'engager à l'octroi aux Indes d'un gouvernement autonome.

Mort du R.P. T. Filiatrault

Le défunt fut recteur au Sault-au-Récollet, à l'Immaculée-Conception, à Saint-Boniface et au Sault-Sainte-Marie, puis Père spirituel du Collège Jean-de-Brébeuf

Le Révérend Père Téphosphore Filiatrault est décédé hier soir au Collège Jean-de-Brébeuf. Au début de novembre, le Père avait été pris d'une faiblesse soudaine au coeur; mais, petit à petit, son excellente constitution semblait vouloir vaincre définitivement le mal. Samedi dernier, la paralysie renversa tout espoir. Elle laissa cependant au malade toute sa connaissance et ce fut au milieu de l'édification de son entourage que le Père rendit doucement son âme à Dieu, hier, à 9 heures 45 du soir, à l'âge de 78 ans.

Il était né à Montréal le 9 novembre 1852. Après ses études classiques et deux ans d'enseignement au Collège de Montréal, il entra au noviciat du Sault le 13 février 1875. C'est à Saint-Acheul, en France, où il étudia pendant trois ans, qu'il prononça ses premiers vœux le 14 février 1877.

De 1879 à 1883, il enseigna les lettres au Collège Ste-Marie. Il étudia ensuite la théologie aux Trois-Rivières et à l'Immaculée-Conception, puis fut ordonné prêtre en 1886 par Mgr Fabre. Jusqu'en 1896, il habita surtout le scolasticat de l'Immaculée-Conception où il enseignait la philosophie et la théologie.

C'est alors que s'ouvrit pour lui la longue suite de ses supérieurs. De 1896 à 1903, il dirigea d'abord la Province entière de son ordre au Canada. C'était, dans ce temps, la "Mission du Canada".

Puis, successivement, il est Recteur au Sault-au-Récollet, à l'Immaculée-Conception, à Saint-Boniface, au Collège Sainte-Marie, au Sault-Sainte-Marie, (Ontario), une seconde fois enfin à l'Immaculée-Conception.

En 1927, il est, durant un an, socius du Révérend Père Provincial et, à l'ouverture du Collège Jean-de-Brébeuf, il y est appelé comme Père Spirituel pour faire profiter de sa longue expérience cette importante fondation.

Tous ceux qui ont connu le Révérend Père Filiatrault ne se sont jamais étonnés qu'on lui ait confié, pratiquement toute sa vie, ces postes de valeur. Son très sûr jugement, sa bonté souriante, son esprit délicat, sa grande distinction inspiraient, en effet, respect et joyeux attachement; mais par-dessus tout, s'imposait chez lui l'attention, la personnalité si conquérante du parfait religieux.

Lui survivaient deux frères prêtres, M. l'abbé Hector Filiatrault, P.S.S., et M. l'abbé Elzéar Filiatrault, prêtre retiré du diocèse de St-Hyacinthe.

Le service religieux aura lieu, au Collège Jean-de-Brébeuf, lundi prochain, à 8 heures 30 du matin.

L'autonomie des Indes

M. Winston Churchill s'y oppose nettement — Ses arguments

Londres, 12 (S.P.A.) — Dans une vive critique de la conférence indienne, M. Winston Churchill, ancien chancelier de l'Echiquier, s'est déclaré nettement opposé à l'octroi à l'Inde d'une autonomie qui donnerait ce pays au rang des dominions. L'arrêt du contrôle britannique aux Indes, selon M. Churchill, se traduirait ou par un despotisme militaire hindou ou par une nouvelle guerre intestine d'une grande violence. La perte de l'Inde, a-t-il ajouté, consumerait la chute de l'Empire britannique. M. Churchill a parlé ainsi dans une causerie sous les auspices de l'"Indian Empire Society". Voici, résumée à grands traits, la causerie de M. Churchill.

La nation britannique, a dit l'ancien chancelier de l'Echiquier, n'a aucunement l'intention d'abandonner le contrôle effectif qu'elle exerce sur la vie et la propriété dans l'Inde. La conférence en table ronde n'a pas le pouvoir de préparer une constitution pour les Indes et aucune entente conclue par la conférence ne liera le Parlement, au point de vue moral et légal.

L'homme politique conservateur a ensuite affirmé que la préparation d'une nouvelle forme de gouvernement aux Indes dépendra complètement du gouvernement britannique, au temps où la nécessité s'en fera sentir. Il paraît très probable, a-t-il continué, qu'une nouvelle Chambre des communes, représentant beaucoup plus que la présente les forts éléments patriotiques du pays, aura été élue avant la proposition d'un acte de ce genre.

M. Churchill a dit qu'il dénonce les faux espoirs, semence de douleurs, qui proviennent de tentatives persistantes d'éviter l'énouclation de vérités épineuses.

Les choses, a-t-il continué, ne changent pas dans l'Inde. Elles y sont immémorables. Les classes politiques indiennes ne constituent qu'une poignée d'êtres relativement au reste de la population. Dans ce pays de 350,000,000 d'habitants, une personne sur soixante-dix sait lire et écrire; il y a soixante-dix races et un plus grand nombre de religions et de sectes, dont plusieurs sont ennemies.

Le retrait ou la suspension du contrôle britannique signifierait l'avènement d'un despotisme hindou appuyé par une armée de mercenaires européens et la reprise de ces féroces guerres intestines qui ont torturé les masses indiennes des milliers d'années avant que le drapeau britannique eut été dressé à Calcutta. Laissons à elle-même l'Inde dégenerer au point de se trouver dans la situation de la Chine, et cela au prix d'incommensurables souffrances chez 350,000,000 d'êtres.

Le danger, a terminé M. Churchill, c'est que le présent gouvernement peut s'engager à l'octroi aux Indes d'un gouvernement autonome.

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine—St-André—Dumontigny—St-Christophe — Plateau 5151



CRAVATES... CRAVATES...

comme cadeaux... pour vous-même...

LOT SPECIAL A .50

Il n'y a pas de meilleur endroit que chez DUPUIS pour obtenir un assortiment complet des plus belles cravates en vogue pour l'hiver. Notre collection est si variée que les hommes les plus difficiles seront entièrement satisfaits à nos comptoirs.

AUTRE LOT INTERESSANT A 1.00

La qualité de la soie, les dessins variés dans les nuances de bon goût sont autant d'avantages qui rendent ce lot exclusif et des plus appropriés pour le choix de cadeaux à faire à un mari, ami, frère ou un employé. Prix ordinaires jusqu'à 1.50.

SPECIAL SAMEDI — 1 H. P. M.

FOULARDS DE SOIE, FORME CARREE. CHACUN 1.00

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Achetez des timbres de Noël de l'Institut Bruchési

Dupuis Frères
J.-R. DUPUIS, prés. honoraire
A.-J. DUBOIS, v.-p. et dir.-gér.
ALBERT DUPUIS, président
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Achetez des timbres de Noël de l'Institut Bruchési

me qui affaiblirait le contrôle britannique. La vérité, c'est que tôt ou tard il faudra s'attaquer au gâchisme et à ses revendications pour l'écraser. Il est inutile de chercher à apaiser la faim d'un tigre en lui sacrifiant un chat.

LES POSTES DE GRAND'MÈRE

BENEDICTION ET INAUGURATION DU NOUVEAU HOTEL DES POSTES

Grand'Mère, 12 — La ville de Grand'Mère a inauguré hier après-midi son nouvel Hôtel des Postes, et elle a reçu dans ses murs à l'occasion de cet événement un personnage qui fut pendant plusieurs années la figure dominante de la vie politique du comté de Champlain en même temps que son ancien citoyen: M. le sénateur Pierre-E. Blondin, président de la Chambre Haute à Ottawa. M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, attendu jusqu'à la dernière minute, n'a finalement pu être présent. MM. J.-L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Deschênes; MM. D. Lavergne, J. A. Crête, A. Desilets, avocat, J. L. Champlain, Exaudias Lavallée, A. Matteau, J. P. E. Desseureault, J. A. Robert, Dr G. A. Ferron, L. J. Dostaler, J. A. Gagnon, Pierre Jacques, F. X. Faucher, A. Thibault, O. Boivin, H. E. Bachand, MM. J. L. Baribeault, député de Champlain à Ottawa, Arthur Desautels, ex-député du comté, L.-D. Durand, ex-candidat dans Trois-Rivières-St-Maurice, assistaient à la fête. On remarquait en plus: MM. les échevins J.-O. Pelletier, L. Trépanier, M. le Dr J.-E. Guibord, ex-maire; MM. J.-A. Nicole, Nérée Lambert, maître de poste, Napoléon Jacques, Elwood Wilson, F.-A. Sabatier, MM. les curés Trudel et Desch